



Rapport d'activités 2015



Espace Environnement

Sommaire

Le mot du Président	2
Le mot du Secrétaire général	3
Historique	4
Équipe de travail	5
Conseil d'Administration	8
Valeurs	9
Éco-exemplarité.....	11
Outils de communication	13
Financement	15
Financeurs et partenaires de nos projets	16
Projets	19
Thématiques	20
Métiers	21
Information, animation & sensibilisation	22
Formation	28
Concertation & soutien à la participation	34
Mise en réseau d'acteurs	40
Conseil stratégique	46
Recherche-action & expertise	52
Missions générales en Wallonie	58
Perspectives	69

Le mot du Président

Rester confiants...

Présider ou faire partie du Conseil d'Administration d'une association telle qu'Espace Environnement est, pour moi - et je m'exprime également au nom de mes collègues Administrateurs - source de joies, de motivation, de fierté, d'échanges humains enrichissants, et d'encore bien d'autres satisfactions.

Au quotidien, je me réjouis de voir évoluer notre équipe de travail vers toujours plus de pertinence, de professionnalisme, d'inventivité, face à des enjeux de société qui se multiplient, se transforment et se complexifient.

Pourtant, présider ou faire partie du Conseil d'Administration d'une association telle qu'Espace Environnement, c'est aussi être amené à prendre des décisions difficiles et douloureuses. Ce fut le cas en 2015.

Comme ce fut le cas pour l'ensemble de notre secteur, la raréfaction des moyens dont disposent les pouvoirs publics, nos principaux financeurs, nous a lourdement impactés en 2015. Cela s'est traduit par la diminution du montant, voire par la suppression pour certaines, de nos subventions récurrentes, mais aussi par une diminution très nette de la commande publique.

Combinés à une année blanche, entre deux programmations européennes, ces facteurs ont fait de 2015, les chiffres l'attestent, une année très complexe au niveau financier.

C'est donc la mort dans l'âme, mais avec un sens aigu des responsabilités, que nous avons dû mettre fin au contrat de six travailleurs. Nous n'avions pas d'autre choix. Il s'agissait là de sauvegarder l'association.

Néanmoins, aussi douloureuses qu'aient pu être cette décision et son application, elles ont, je le pense sincèrement, été menées dans la dignité, le respect mutuel et la recherche de l'intérêt collectif.

À ce stade, je me dois également de saluer le courage, la ténacité et l'esprit de solidarité des travailleurs et de la Direction qui, malgré ces difficultés, ont poursuivi, sans relâche, leur travail sur les projets en cours et sur le développement de nombreux projets, dans le but de stabiliser la situation de l'association.

À l'heure de l'écriture de ces lignes, et même s'il doit être poursuivi, cet effort a déjà porté ses fruits. Il nous permet d'entrevoir plus favorablement l'avenir à court et moyen termes... je ne peux que m'en réjouir.

Je vous souhaite une excellente lecture de notre rapport d'activités.



Pierre Callewier,
Président du Conseil d'Administration
d'Espace Environnement

Le mot du Secrétaire général

Garder le cap...

Le rapport dont vous prenez actuellement connaissance présente les activités menées par Espace Environnement durant l'année 2015. Il contient de nombreuses informations utiles, à la fois sur l'association, les valeurs qui la portent, mais aussi sur le contenu de ses travaux, à travers ses projets.

La première partie est axée sur le volet institutionnel et présente la composition de notre Conseil d'Administration, de notre équipe, mais aussi une série de chiffres et informations clés qui vous permettront de mieux appréhender notre cadre de travail.

La deuxième partie se focalise sur une douzaine de projets (parmi les 46 menés en 2015) représentatifs de nos activités et répartis au sein de nos 6 métiers.

Enfin, vous trouverez, en conclusion, nos principales perspectives pour l'année 2016.

Vous le découvrirez, notre spécificité s'exprime au travers de nos nombreuses thématiques de travail : alimentation durable, aménagements verts, consommation responsable, éco-exemplarité des pouvoirs publics, économie circulaire, énergie, environnement, habitat durable, jardins partagés, mobilité, patrimoine, prévention des déchets, propreté publique, santé et habitat, urbanisme et aménagement du territoire sont autant de domaines d'intervention pour notre équipe interdisciplinaire.

Dans son mot introductif, Pierre Callewier, Président de notre Conseil d'Administration, a clairement exposé les difficultés financières subies par Espace Environnement en 2015, je n'y reviendrai donc pas plus longuement. Je souhaite néanmoins insister sur deux aspects qui me paraissent marquants. En premier lieu, je tiens à souligner la dignité dont tous ont fait preuve dans la gestion de cette situation difficile. En second lieu, je ne peux que

me réjouir de l'implication de l'ensemble de l'équipe pour rebondir, en permettant ainsi à Espace Environnement de garder le cap, pour les années à venir.

Malgré ces difficultés, 2015 aura été une année de développement, notamment en matière de projets européens (dans le cadre des programmes Interreg V A et Leader) sur plusieurs de nos thématiques de travail : santé et habitat, alimentation durable, mobilité, urbanisme et aménagement du territoire et habitat durable.

Par ailleurs, une importante avancée, parce qu'elle doit permettre la pérennisation d'une partie de nos activités, consiste en la reconnaissance d'Espace Environnement dans le cadre du décret wallon relatif aux associations environnementales. Reste maintenant à la Wallonie à finaliser le volet consacré au financement. Nous y travaillons activement, avec nos partenaires du secteur, l'Administration et le Cabinet du Ministre concerné.

Enfin, en matière de communication, il faut aussi noter la refonte totale de notre site Internet www.espace-environnement.be, qui constitue une belle vitrine de nos activités. Je vous invite d'ailleurs à le consulter régulièrement.

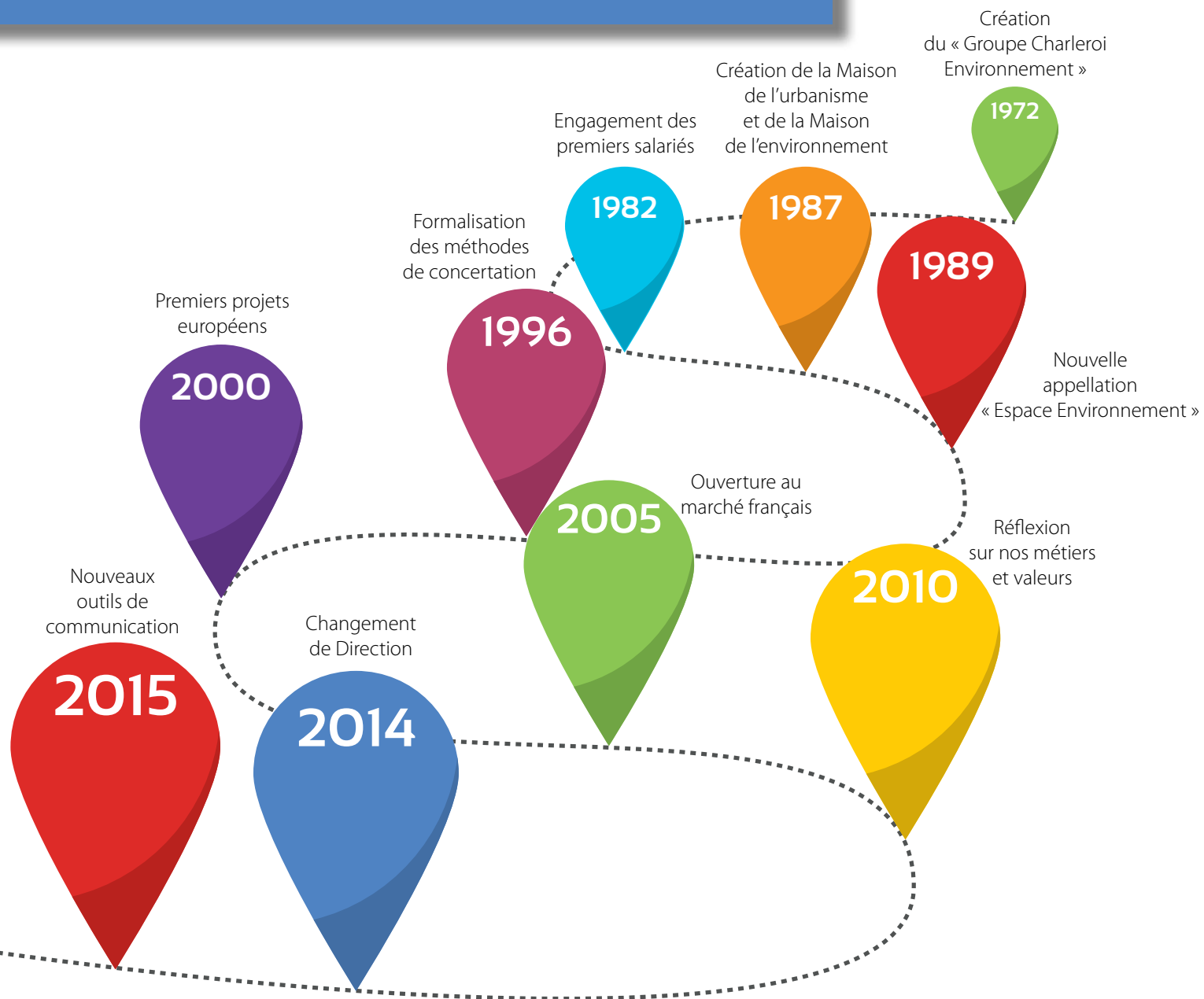
N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition pour toute collaboration.

Excellente lecture !



Serge Vogels,
Secrétaire général
d'Espace Environnement

Historique



Équipe de travail

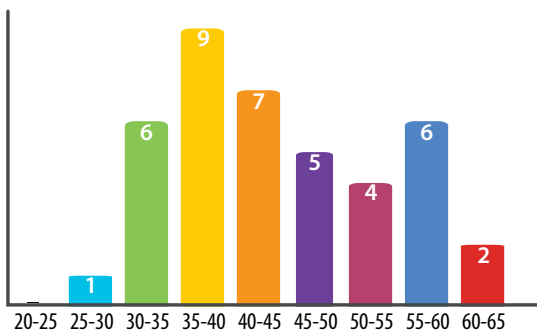
Composition de l'équipe

L'équipe de travail d'Espace Environnement compte 38 travailleurs (27 femmes et 11 hommes) dont 23 chargés de mission qualifiés en urbanisme, aménagement du territoire, patrimoine, éco-construction, rénovation durable des bâtiments, santé dans l'habitat, aménagement participatif d'espaces verts, alimentation durable, propreté, éco-consommation et prévention des déchets.



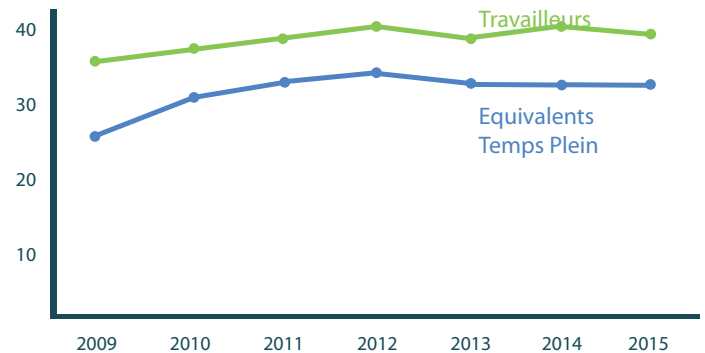
L'âge moyen des travailleurs est de 45 ans. L'ancienneté moyenne au sein d'Espace Environnement est de 12 ans 1/2.

Age moyen

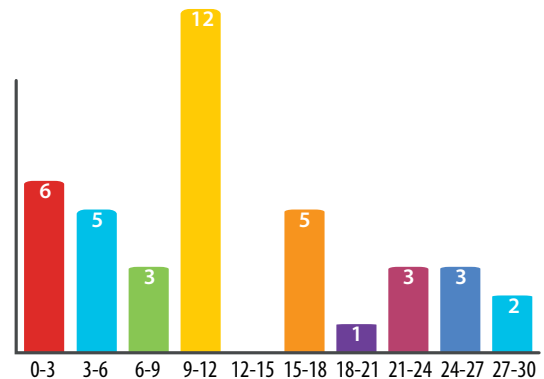


Flexibilité du temps de travail

En 2015, l'équipe de travail comptait 38 travailleurs pour 30 équivalents temps plein. 14 travailleurs sur 38 étaient occupés à temps plein et 24 à temps partiel.



Ancienneté moyenne



Les équipes

Secrétariat général



Serge Vogels
Secrétaire général



Nathalie Ricaille
Secrétaire générale adjointe



Anne Timmermans
Secrétaire générale adjointe



Micheline Franc
Secrétaire



Antonella Galione
Secrétaire

Environnement



Nathalie Ricaille
Coordinatrice d'équipe



Eddy Bachorz
Chargé de mission



Jean-François Bayot
Chargé de mission



Véronique Flament
Chargée de mission



Delphine Fontenoy
Chargée de mission



Ariane Godeau
Chargée de mission



Guillaume Grawez
Chargé de mission



Annick Marchal
Chargée de mission



Sophie Marguliew
Chargée de mission



Sabine Vigneron
Chargée de mission



Antonella Galione
Secrétaire

Santé-habitat



Françoise Jadoul
Coordinatrice d'équipe



Etienne Delooz
Chargé de mission



Maria Luisa Pazzaglia
Secrétaire



Thérèse Devallée
Chargée de communication
Graphiste



Fabrice Lefebvre
Multimédia



Antonella Galione
Secrétaire

Communication

URBA



Anne Timmermans
Coordinatrice d'équipe



Anne-Catherine Bioul
Chargée de mission



Luc Deckers
Chargé de mission



Line François
Chargée de mission



Marie Loix
Chargée de mission



Julia Luxen
Chargée de mission



Nicolas Rochet
Chargé de mission



Murielle Skelton
Chargée de mission



Alexandra Vanden Eynde
Chargée de mission



Nadine Zanoni
Chargée de mission



Micheline Franc
Secrétaire



Romanella Cacciatore
Secrétaire

Finances



Marc Allington
*Contrôleur de gestion
externe*



Benoît Bourlard
*Administratif
financier*



Liliane Knopf
*Administratif
financier*



Gracia Tornero
*Gestionnaire
financière*



Laetitia Dapra
Hôtesse d'accueil



Valérie Poucet
Hôtesse d'accueil

Accueil

Documentation



Marthe Desclée
Documentaliste



Benoît Bourlard
IT Manager



Fabrice Lefebvre
IT Manager

Informatique



Fethallah Benadis
*Entretien, travaux
de maintenance*



Francesco Bongiovanni
*Entretien, travaux
de maintenance*

Entretien



Faiza Elamraoui
Entretien

Conseil d'Administration

Président



Pierre Callewier

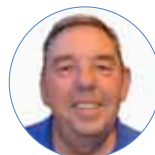
*Architecte, Enseignant à la Faculté
d'Architecture et d'Urbanisme
de l'UMons*

Membres



Cécile Alphonse

*Zoologiste, Responsable du pôle
Cadre de Vie à l'Administration
communale de Seneffe*



Jean-Noé Dehon

*Ingénieur civil,
retraité de l'industrie aérospatiale*



Damien Arnould

*Master en Sciences Politiques,
Conseiller à la Direction générale
de l'Intercommunale SPI*



Jean-Marie Depuits

*Licencié en politique
économique et sociale,
retraité de l'enseignement*



Vincent Becue

*Architecte, Doyen de la Faculté
d'Architecture et d'Urbanisme
de l'UMons*



Baudouin Germeau

*Sociologue, ancien Secrétaire général
d'Espace Environnement*



Dimitri Belayew

*Enseignant à la Haute École De Vinci,
Responsable du bureau d'études
Paysages, Expertise et Formations*



Marc Leclef

*Expert comptable,
Directeur du Centre culturel
de Courcelles*

Valeurs

Les 4 piliers d'Espace Environnement - qui constituent son socle de références fondamentales et donnent sens à son action - sont le développement durable, la démocratie participative, la citoyenneté responsable et l'humanisme

(l'Homme comme valeur centrale en interaction avec son cadre de vie). Ces piliers se déclinent dans des valeurs qui vont colorer tant les relations internes qu'externes.



Développement durable



Démocratie participative



Citoyenneté responsable



Humanisme

Un exemple concret de la mise en pratique des valeurs défendues par Espace Environnement, tant au niveau individuel qu'institutionnel est la participation et l'engagement d'Annick, Ariane, Alexandra et Luc à l'Oxfam Trailwalker 2015. Ils ont en effet décidé de relever le challenge de marcher 100 km en moins de 30 heures sous les couleurs d'Espace Environnement les 29 et 30 août dans les Hautes Fagnes.

Pour rappel, l'Oxfam Trailwalker est un défi d'équipe unique qui a pour objectif de renforcer la solidarité et de récolter des fonds au profit des projets d'OXFAM (le thème abordé en 2015 était le changement climatique). Le défi est de parcourir à pied et en équipe de 4 personnes une distance de 100 km en 30 heures maximum dans le très joli cadre des Hautes Fagnes, une des régions naturelles les plus belles et les mieux préservées de Belgique.

Ils n'ont pas ménagé leurs efforts et ont réussi cet exploit en 28 heures 18 minutes et 26 secondes !



Ce défi a été réussi avec le soutien logistique et les encouragements de l'équipe d'Espace Environnement, mais aussi grâce à la générosité de tous les donateurs qui nous ont permis de récolter les fonds, destinés aux projets d'OXFAM, indispensables à la participation au trail.



Éco-exemplarité



Un groupe de travail interne composé de travailleurs (EcoTeam) est chargé de rechercher des pistes pour réduire concrètement l'empreinte écologique de l'association (énergie, eau, déchets, produits d'entretien, mobilité...).



De nombreuses actions issues de cette réflexion sont déjà en cours :

Mobilité

Le recours à l'utilisation des transports en commun et à tout type de mobilité douce est privilégié, dans la mesure du possible.

Des mesures incitatives existent pour favoriser la mobilité douce :

- remboursement de la totalité des frais de déplacement « domicile-travail » aux travailleurs utilisant les transports en commun ;
- octroi d'une indemnité au km pour les travailleurs utilisant leur vélo pour se rendre au travail ;
- souscription au système de voitures partagées « Cambio » ;
- encouragement du covoiturage.

De plus, la possibilité de télétravailler permet de réduire les déplacements des travailleurs.



Éco-consommation et entretien

Des gestes sont posés au quotidien pour diminuer notre empreinte environnementale aussi bien dans notre travail qu'au niveau de l'entretien du bâtiment :

- intégration des critères environnementaux dans le choix des fournisseurs ;
- utilisation de papier recyclé pour tous les supports de communication ;
- utilisation de produits écologiques pour les travaux d'entretien et le nettoyage des locaux ;
- tri des déchets recyclables et compostage des bio-déchets.

Alimentation

La promotion d'une alimentation durable et de qualité est au coeur de nos préoccupations. Nous souhaitons être en adéquation avec nos valeurs et nous donner les moyens d'être éco-exemplaires dans ce domaine :



- recours préférentiel à des traiteurs et restaurateurs durables ;
- utilisation de gobelets réutilisables lors de nos événements ;
- livraison au bureau de paniers de produits locaux ;
- consommation d'eau du robinet (fontaines à filtre) ;
- consommation de thé et de café équitables.

Services bancaires

Depuis de nombreuses années, Espace Environnement a choisi de faire confiance à la Banque Triodos pour sa vision élargie du secteur social et son soutien actif au développement d'initiatives sociales, environnementales et culturelles.

Banque Triodos
La banque durable



Outils de communication

Espace Environnement a procédé à la refonte totale de son site Internet, ainsi qu'au développement de nouveaux outils de communication pour s'assurer une meilleure visibilité.

Un nouveau site Internet

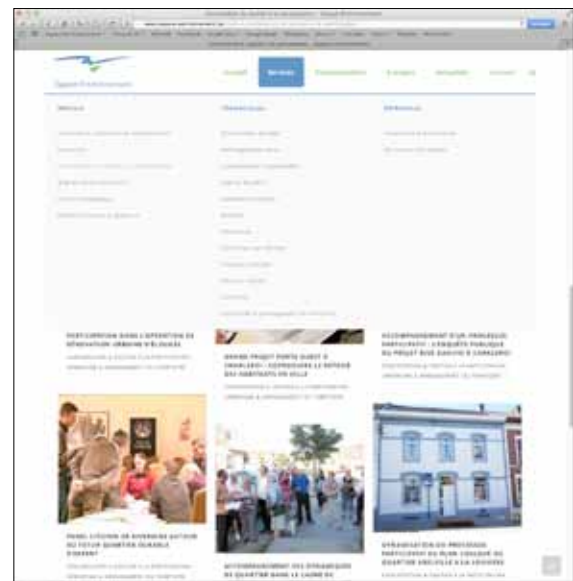
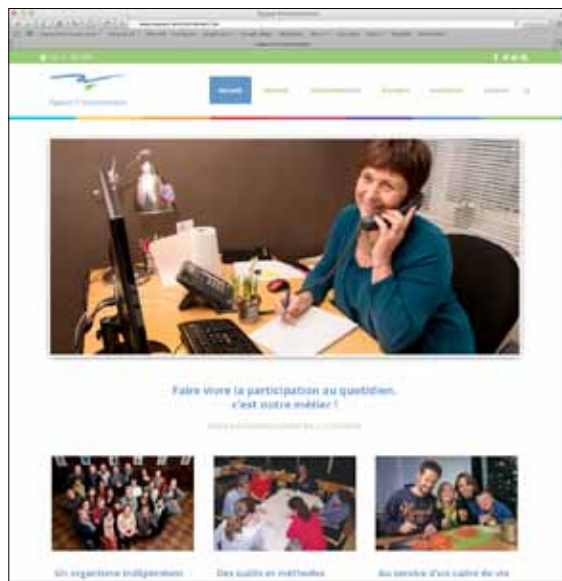
Le site a été complètement revu, tant du point de vue structurel que du point de vue graphique.

Nous avons fait le choix du CMS Open source « WordPress » qui est un système de gestion de contenu (CMS) permettant de créer et gérer facilement l'ensemble d'un site web. Gratuit et libre de droits, WordPress est un des CMS les plus répandus et il est soutenu par une large communauté à travers le monde.

Le site a été repensé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des informations utiles à tous nos publics : nous y présentons nos projets classés par métiers, mais aussi par thématiques.

Nouveau graphisme, navigation simplifiée, ergonomie revisitée, mise en évidence des actualités, accès rapide aux publications, nouvelle présentation de l'équipe et de l'institution : tout a été prévu pour accéder à l'information de manière conviviale et rapide.

www.espace-environnement.be



Des modules de présentation originaux



Nous avons réalisé des modules de présentation en carton pour accroître notre visibilité lors de manifestations publiques (stands, salons, colloques...) en présentant nos métiers et nos thématiques de travail de façon novatrice, originale et respectueuse de l'environnement.

Ils ont été exposés pour la première fois lors du Salon des Mandataires les 12 et 13 février 2015 au WEX à Marche-en-Famenne et ont contribué au succès de notre stand qui a accueilli de nombreux visiteurs.

Ils sont utilisés au quotidien pour accueillir les visiteurs dans nos bâtiments.



Un dépliant de présentation revisité

Les documents de communication écrits d'Espace Environnement ont suivi le même lifting et se sont adaptés à notre nouvelle charte graphique : le dépliant de présentation, le rapport d'activités et sa synthèse... tous ont suivi la même orientation tant graphique que rédactionnelle pour mieux présenter les métiers et les thématiques d'Espace Environnement.



Des sources de financement variées

La structure du financement d'Espace Environnement se caractérise par :

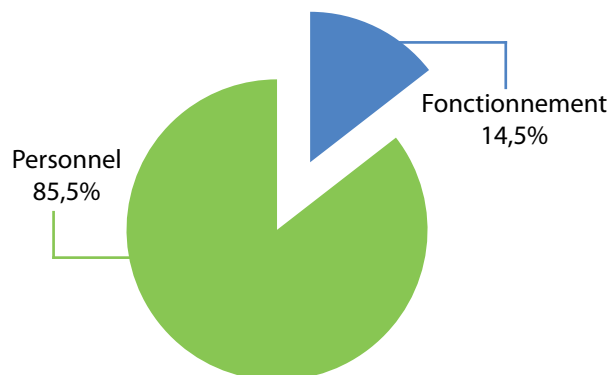
- une très grande variété des sources de financement (différentes Directions régionales de la Wallonie, Fédération Wallonie-Bruxelles, villes, communes et intercommunalités, en Belgique et en France, ADEME, Union européenne...);
- une part de subsides « récurrents » proche de 50% du chiffre d'affaires.

De manière plus détaillée, Espace Environnement tire ses financements de 3 types de sources :

- subsides à l'emploi (points APE, Maribel social, accords du non marchand de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ;
- subsides thématiques récurrents (Maison de l'urbanisme, Maison de l'environnement, Patrimoine, Santé-Habitat) ;
- autres : appels à projets (notamment projets européens), marchés publics, subsides ponctuels sur projets.

Pour les années 2013 à 2015, le poids relatif de ces différentes sources au sein de notre chiffre d'affaires est présenté ci-contre :

En 2015, le chiffre d'affaires d'Espace Environnement représente 1 815 108,20 €. Les charges en personnel représentent 1 552 547,96 € soit 85,5% du budget total.



- Autres
- Subsides thématiques
- Subsides à l'emploi



Financeurs et partenaires de nos projets



Chapelle-lez-Herlaimont



Fontaine-l'Évêque



Ville de Genappe

Jemeppe-sur-Sambre.be



CPAS de Binche



Centre Public d'Action Sociale de Louvain-la-Neuve



Haute Senne Logement





Projets

Les projets constituent les unités de base du travail d'Espace Environnement, et sa principale source de financement.

En 2015, 46 projets ont été menés de front. Les travailleurs sont donc généralement impliqués dans plusieurs projets, en parallèle. Les projets menés peuvent représenter des montants très faibles

(quelques milliers d'euros) ou très importants (plusieurs centaines de milliers d'euros) au niveau financier et se dérouler sur des périodes très courtes (quelques semaines) ou plus longues (parfois plusieurs années).

En 2015, nous avons travaillé sur deux projets européens. 33 projets se sont déroulés en Belgique francophone (Wallonie et Bruxelles) et 11 en France.









Thématiques

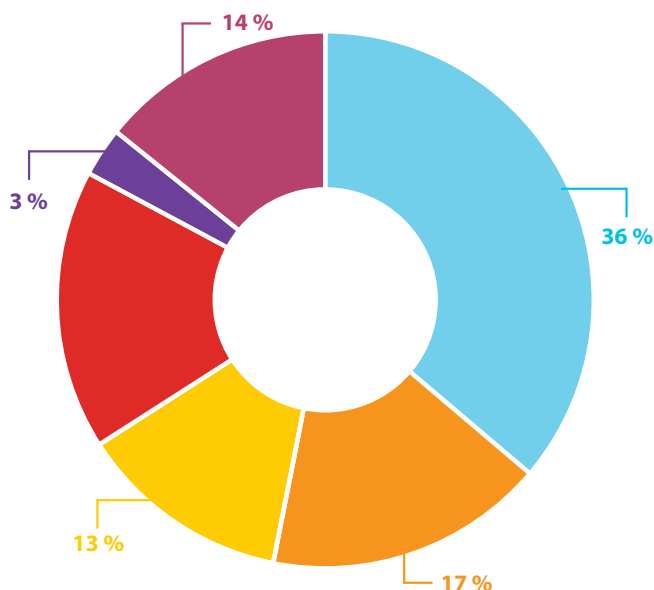


Depuis 2010, nous avons pris pour parti de présenter Espace Environnement non seulement via les thématiques que l'association aborde, mais aussi au travers des métiers qui sont exercés.

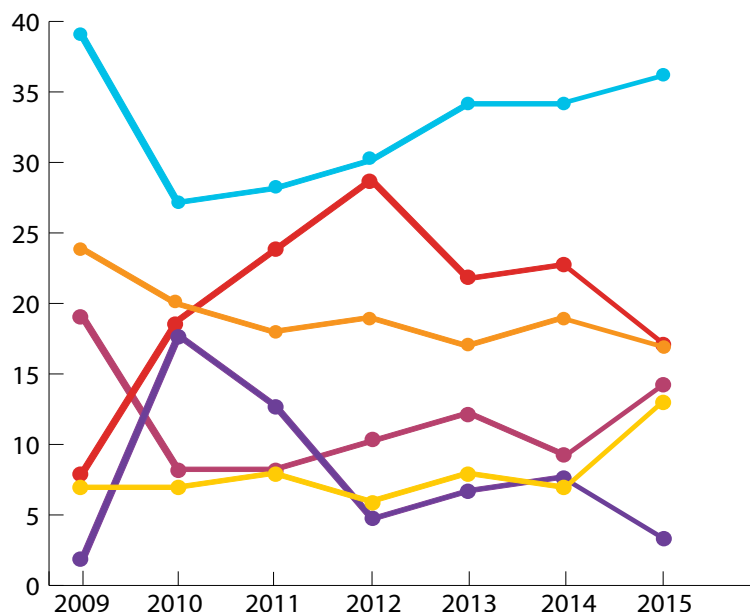
Notons que la plupart des projets menés par Espace Environnement font appel à plusieurs métiers. Nous optons donc pour une classification en fonction du métier le plus significatif au sein du projet.

Ce rapport annuel est structuré autour de ces métiers qui sont au nombre de 6 :

-  Information, animation et sensibilisation
-  Formation
-  Concertation et soutien à la participation
-  Mise en réseau d'acteurs
-  Conseil stratégique
-  Recherche-action et expertise



Répartition des projets par métier en 2015
(en fonction du nombre de jours de travail prestés)



Évolution des projets par métier de 2009 à 2015
(en fonction du nombre de jours de travail prestés)



Information, animation & sensibilisation

Espace Environnement offre aux autorités publiques, aux habitants et aux acteurs du territoire une information complète et vulgarisée sur de multiples aspects liés au cadre de vie : environnement, urbanisme, santé dans l'habitat, rénovation durable, patrimoine, consommation responsable...

Cette information est disponible à travers de nombreux outils adaptés, conçus par nos soins :

- permanences d'information (par téléphone au 071/ 300.300, par mail ou sur place, en nos bureaux) ;
- matériel d'exposition et de démonstration ;
- fiches-conseil et fiches de vulgarisation des réglementations ;
- brochures ;
- capsules vidéos ;
- jeux.

Espace Environnement va aussi à la rencontre directe des publics, en proposant des ateliers pratiques, réunions d'information ou conférences-débat. Il organise également, sur demande, des animations de proximité dans les communes, les associations et les entreprises ou lors d'événements locaux.

Espace Environnement organise et anime également des campagnes locales d'engagement (signature de chartes individuelles et collectives, recrutement d'ambassadeurs, organisation de parrainages, campagne média...) qui favorisent la prise de conscience des enjeux liés à la préservation du cadre de vie et encouragent le changement effectif de comportements.

Projets 2015

- Projet Interreg IV B Livinggreen (Extension) : Pour une rénovation durable du patrimoine architectural
- Projet Interreg IV A RE-Emploi - Rénovation durable et Emploi : la Mallette à isolation
- Accompagnement du projet « À la Poubelle » (moins d'emballages) à Jodoigne
- Animation d'un colloque « Bonnes pratiques » à destination des collectivités de la Région Auvergne/Rhône-Alpes engagées dans des dynamiques de prévention des déchets et d'économie circulaire (France)
- Animation d'un atelier consacré à la ville de demain dans le cadre de la 2^e édition du Forum immobilier de Charleroi-Sud Hainaut
- Animation en matière de prévention des déchets en supermarché pour des familles-témoins à La Louvière
- Accompagnement participatif de l'étude Pollusol2 consacrée à la qualité des sols, des légumes et des eaux souterraines dans les zones urbaines et industrielles de Wallonie
- Élaboration de parcours urbains en centre-ville de Charleroi à destination des élèves du secondaire
- Ateliers collectifs et animations autour de l'énergie et de la gestion durable des logements à l'attention des bénéficiaires des CPAS de Binche, Ath et Soignies



Accompagnement participatif de l'étude Pollusol2 consacrée à la qualité des sols, des légumes et des eaux souterraines dans les zones urbaines et industrielles de Wallonie

Fiche signalétique

<i>Début:</i>	2009
<i>Fin:</i>	2016
<i>Financeur:</i>	SPAQuE
<i>Partenaires:</i>	UCL, ULg, FPMs
<i>Territoire:</i>	Wallonie
<i>Thématique:</i>	Environnement



Objectifs

L'étude POLLUSOL2 complète l'étude précédente (POLLUSOL1) qui avait permis de dresser la teneur en métaux trouvés naturellement dans les sols en dehors des zones soumises aux retombées industrielles et urbaines. Outre les teneurs en métaux, POLLUSOL2 étudie également les teneurs en micropolluants organiques dans les eaux souterraines et les légumes de potagers.

L'objectif est, en outre, d'étudier l'impact éventuel pour l'homme et l'environnement ainsi que de mettre en place des outils d'aide à la gestion de ces zones affectées par les retombées industrielles et urbaines.

Rôle d'Espace Environnement

Pour travailler dans ces zones sensibles, Espace Environnement a été mandaté pour assurer les aspects liés à la communication avec la population et les acteurs communaux :

- l'information aux autorités communales et à la population tant dans la phase de lancement du projet que dans la recherche de volontaires pour les prélèvements de terre, eau et légumes, sur des terrains privés comme sur les parcelles publiques (parcs, bois...);
- la publication des résultats.

Espace Environnement a également été sollicité pour veiller à la vulgarisation et à la compréhension des résultats.

Démarches

Après modélisation des retombées probables des polluants émis au fil des années par les industries actuelles et passées, 10 communes ont été sélectionnées pour des campagnes d'échantillonnage.

Espace Environnement a participé à l'information des autorités et des populations des zones concernées. Tous ont ensuite été mobilisés pour permettre les prélèvements nécessaires aux plans d'échantillonnage : 400 potagers, autant d'autres types de terrain, 435 échantillons d'eau

issus de puits existants ou de forages, 1 341 échantillons de légumes et 80 de litière forestière ont été prélevés.

Les échantillons ont été analysés pour détecter la présence de substances inorganiques, essentiellement des métaux lourds, ainsi que de composés organiques tels que les HAP générés par les phénomènes de combustion. Ce travail a été réalisé par les universités wallonnes partenaires du projet.

Les résultats ont été cartographiés et une évaluation environnementale de l'exposition des populations a été réalisée puis soumise à un collège d'experts toxicologues.

Les résultats ont été communiqués à la population via la presse ainsi qu'à chacune des communes échantillonnées. Différentes brochures d'information ont été réalisées par Espace Environnement et validées par les partenaires du projet. Ces brochures ont été déclinées et adaptées pour chacune des communes échantillonnées.

Un numéro vert a été ouvert afin de répondre aux interrogations et questions des publics concernés.



Résultats

Le projet a permis de nombreuses avancées :

- cartographier de façon prédictive les substances présentes dans les sols et les eaux souterraines wallonnes ;
- améliorer les connaissances sur le transfert sol-plante ;
- améliorer les connaissances sur le transfert des polluants du sol vers l'homme et les eaux souterraines ;
- évaluer l'exposition des populations. Selon l'avis du collège d'experts, aucune mesure n'est à envisager. Seules les recommandations d'usage sont à appliquer : se laver soigneusement les mains ainsi que les légumes, éviter la terre issue du jardin à l'intérieur des maisons en brossant les animaux et en retirant ses chaussures en rentrant du jardin... ;
- répondre aux interrogations des citoyens et des communes en ce qui concerne les résultats et apporter les informations, éclaircissements et recommandations adaptés.

Perspectives

Les très nombreuses données récoltées ont permis de nombreuses avancées scientifiques et continuent de faire l'objet de plusieurs études universitaires. Elles alimentent la réflexion sur la gestion des sols wallons.

Espace Environnement a pu apporter une dimension participative à cette étude scientifique. Ce rôle d'interface d'Espace Environnement entre la SPAQuE, les citoyens et les communes était très important sur cette thématique sensible. Notre collaboration fructueuse au projet est gage d'optimisme pour de futurs projets.

Animation d'un colloque « Bonnes pratiques » à destination des collectivités de la Région Auvergne/Rhône-Alpes engagées dans des dynamiques de prévention des déchets et d'économie circulaire (France)

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	15 décembre 2015
<i>Fin :</i>	15 décembre 2015
<i>Financeur :</i>	ADEME Auvergne-Rhône-Alpes
<i>Territoire :</i>	Région Auvergne-Rhône-Alpes
<i>Thématique :</i>	Prévention des déchets

Objectifs

L'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes souhaitait présenter, lors d'un événement fédérateur, un bilan qualitatif et quantitatif des programmes locaux de prévention des déchets engagés sur le territoire régional AURA.

À travers la présentation de retours d'expériences réussies, il s'agissait aussi de donner envie aux collectivités non encore engagées de se mettre en mouvement, de manière concrète et opérationnelle, en tirant parti des bonnes pratiques éprouvées en Région.

Enfin, au-delà de la seule prévention des déchets, ce colloque était aussi l'occasion de présenter les nouveaux dispositifs permettant d'accompagner les collectivités dans une dynamique d'économie circulaire (projets Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspi, Contrats d'Objectifs Déchets Économie Circulaire).



Rôle d'Espace Environnement

Espace Environnement a pris en charge l'animation de ce colloque intitulé : « La réduction des déchets, quels bénéfices pour votre territoire ? », en assurant également un travail important de contacts avec les intervenants au stade de la préparation (briefing initial, construction de l'intervention, relecture des supports...).

Démarches

La méthodologie d'animation devait permettre la rencontre des différents objectifs évoqués ci-avant, en favorisant également l'interactivité avec la salle, pour une meilleure diffusion et appropriation des contenus présentés et débattus.

La diversité des publics visés constituait une valeur ajoutée lors des débats et échanges de points de vue entre participants et/ou intervenants, et donc un point d'entrée clé pour l'animateur dans sa préparation de l'événement :

- élus des collectivités à compétence « déchets » (dont la Région avec sa future compétence « déchets ») ;

- techniciens des collectivités à compétence « déchets » ;
- représentants du secteur de l'économie sociale et solidaire ;
- associations environnementales et sociales ;
- bailleurs sociaux ;
- chambres consulaires (CMA/CMI).

Résultats

Le colloque « La réduction des déchets, quels bénéfices pour votre territoire ? » a eu lieu le mardi 15 décembre à Lyon, à l'Institut Lumière. Il a rassemblé plus de 120 personnes, autour de témoignages, de retours d'expériences inspirants, d'interviews croisées d'acteurs d'horizons variés, dans un esprit de convivialité et de participation, tout au long de la journée.

Perspectives

Cette journée de colloque préfigurait la mutation des territoires vers la grande Région Auvergne/Rhône-Alpes. À ce titre, elle a donné l'occasion à de nombreux acteurs de faire connaissance et d'initier de nouvelles pistes de collaboration en matière de prévention des déchets. Un tel rendez-vous pourrait donc utilement être reprogrammé chaque année, ou tous les deux ans, pour faire un point sur l'état d'avancement des dynamiques sur le terrain régional.





Formation

Dans une logique de transmission et d'augmentation des compétences des acteurs du cadre de vie, les différentes thématiques et expertises développées par Espace Environnement peuvent être déclinées sous la forme de modules ou de journées de formation.

Sur base du besoin exprimé, Espace Environnement prend en charge l'ensemble du projet :

- construction et formalisation du schéma pédagogique et des contenus de formation ;
- animation des modules ;
- évaluation de la satisfaction et de l'acquisition des compétences.

Notre approche pédagogique est essentiellement inductive, en ce sens qu'elle s'appuie prioritairement sur :

- les contextes, connaissances et pratiques des participants ;
- les retours d'expériences disponibles ;
- des réflexions et lignes directrices dégagées lors des temps d'exercices collectifs organisés sur base de techniques d'animations originales permettant des moments de coproduction et rendant les participants acteurs de la formation.

Nos formations s'adressent aux agents communaux et territoriaux (éco-conseillers, conseillers en environnement, conseillers en aménagement du territoire, personnel d'entretien...), aux intervenants sociaux à domicile, au personnel d'accueil de la petite enfance. Nous formons également les élus et membres de commissions consultatives locales.

Au-delà du volet pédagogique, Espace Environnement est en mesure de gérer de manière autonome le volet logistique de ce type de projet (réservation de salles et de matériel, restauration...), dans le respect des critères environnementaux en vigueur ou souhaités.

Projets 2015

- Animation des modules de formation à destination des animateurs de plans et programmes de prévention des déchets (France)
- Formation à la prévention des déchets à destination des communicants des collectivités limousines (France)
- Cycle de formations à l'accompagnement des initiatives de Transition à destination des agents de la Fonction publique en Wallonie
- Sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire en restauration scolaire dans le cadre du cycle de formations « Plaisir à la cantine » en Région Picardie (France)
- Ateliers - échanges autour de la densification en milieu rural à destination des CCATM de Wallonie
- Développement d'un outil de formation : « La Mallette à isolation » (dans le cadre du projet RE-Emploi)
- Formation à la gestion durable des logements à destination d'intervenants sociaux à domicile
- Cycle de formations continues pour les professionnels de l'accueil de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Accompagnement de structures pilotes d'accueil de la petite enfance en matière d'éco-exemplarité en Wallonie



Cycle de formations à l'accompagnement des initiatives de Transition à destination des agents de la Fonction publique en Wallonie

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Janvier 2015
<i>Fin :</i>	Mars 2015
<i>Financeur :</i>	Wallonie
<i>Partenaires :</i>	Réseau des Initiatives de Transition, Christian Jonet, Pablo Servigne
<i>Territoire :</i>	Wallonie
<i>Thématique :</i>	Transition



Objectifs

Le CePeFeDD (Centre Permanent de Formation à l'Environnement et au Développement Durable) est chargé par le Ministre wallon de coordonner et d'organiser les différents programmes de formation à l'environnement pour l'ensemble des mandataires et des agents des services publics.

En 2013, la thématique retenue était l'accompagnement des initiatives de Transition, à travers l'élaboration et l'animation d'un module spécifique d'une durée de 3 jours.

Rôle d'Espace Environnement

La conception, l'organisation et l'animation de ce module (5 sessions) ont été confiées à Espace Environnement, qui a aussi bénéficié de l'expertise du Réseau des Initiatives de Transition au stade de la construction du schéma pédagogique, et en support pour l'animation.

Démarches

Le module proposé par Espace Environnement et ses sous-traitants s'est employé, en partant des contextes, des connaissances, des pratiques des participants, des témoignages, d'expériences déjà réalisées, à identifier :

- les initiatives concrètes à mettre en œuvre localement ;
- et les méthodologies qui y correspondent.

Ces initiatives et méthodes devaient nécessairement s'inscrire dans une dynamique locale, initiée par différents types d'acteurs (ex. : citoyens, associations), dont la spécificité du vécu et des attentes a été finement analysée en vue de faire émerger, avec les participants, les conditions de réussite de la facilitation et de l'accompagnement, par les éco-conseillers et les conseillers en environnement, des initiatives de Transition à l'échelon communal.

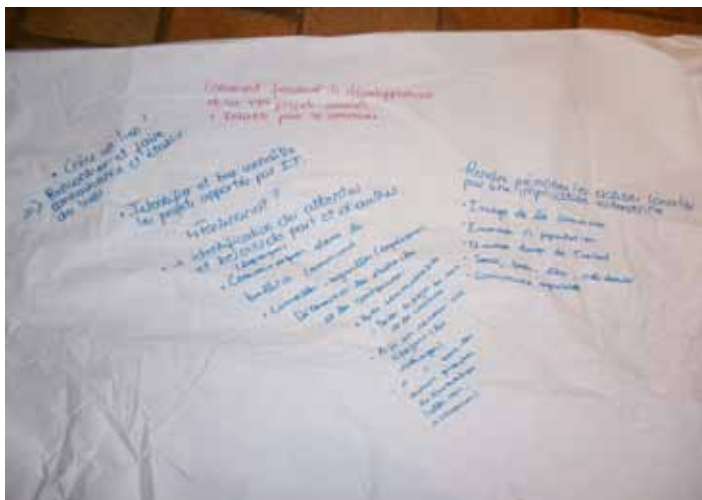
Outils

Des documents ressources accompagnent ce module : supports de formation (dont une présentation Prezi disponible en ligne), capsules vidéos de témoignages et d'illustrations, bibliographie & webographie.

Résultats

5 sessions décentralisées ont été organisées, à Ath, Charleroi, Ottignies, Liège et Namur. Espace Environnement a assuré la préparation et l'animation de ces sessions, organisées autour de 3 temps forts :

- la Transition, de quoi parle-t-on ? : origine, principes et enjeux, ampleur et diversité du mouvement, outils méthodologiques ;
- Transition et initiatives locales : et moi, l'éco-conseiller, dans tout ça ? : articulation avec politiques communales, principes et modes de coopération, leviers pour l'action ;
- des initiatives de Transition près de chez vous : découverte des initiatives locales – Dialogue direct avec les acteurs qui les portent.



Perspectives

Des recommandations ont été produites par les formateurs afin de permettre au CePeFeDD de capitaliser au mieux les acquis du projet, en prenant en considération le contexte de travail des conseillers en environnement dont la mise en place d'une politique d'accompagnement des initiatives de Transition ne fait, le plus souvent, pas partie.

Par ailleurs, la Wallonie a engagé la refonte du modèle de formation actuel, en envisageant d'y intégrer la dimension « réseau » aujourd'hui absente, qui constitue pourtant une attente réelle des conseillers en environnement. Espace Environnement a été associé à cette réflexion.

Ateliers - échanges autour de la densification en milieu rural à destination des CCATM de Wallonie

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	2015
<i>Fin :</i>	2015
<i>Financeur :</i>	Wallonie
<i>Partenaires :</i>	Communes de Brugelette, Lens, Lobbes, Montigny-le-Tilleul, Silly, Thuin et le CREAT
<i>Territoire :</i>	Wallonie
<i>Thématiques :</i>	Urbanisme & aménagement du territoire



Objectifs

Les demandes de densifier le territoire rural existent et les Commissions Consultatives Communales d'Aménagement du Territoire (CCATM) sont confrontées à divers projets : réaffectation et division d'anciennes fermes ou granges, construction de petits appartements, division de terrains bâtissables de grande taille.

Des conseillers en aménagement du territoire (CATUs) ont interpellé Espace Environnement pour sensibiliser et former les membres de leur CCATM à cette question.

L'objectif final est de leur fournir un outil pour apprécier la qualité des projets de densification rurale qui leur sont présentés. Au terme des ateliers participatifs, une grille de critères objectifs a été validée. Cette grille doit leur permettre une analyse globale des projets de ce type.

Rôle d'Espace Environnement

Les rôles principaux d'Espace Environnement, hormis la gestion concrète des ateliers en collaboration avec les CATUs, sont :

- la conception méthodologique de l'atelier et d'une grille de critères « martyrs » ;
- l'animation des groupes de travail ;
- sur base des deux soirées de formation, la finalisation de la grille de critères.

Démarches

Il s'agit d'un travail collaboratif et d'échange inter-CCATM avec production d'une grille de critères d'appréciation des projets de densification rurale. Cette méthode permet à la fois une appropriation de l'outil mais aussi l'établissement de liens entre CCATM de communes proches et aux questionnements souvent semblables.

Les étapes sont les suivantes :

- contacts avec les CATUS des communes concernées ;
- choix des projets retenus pour la mise en pratique de l'atelier et lors de l'atelier ;
- mise en contexte : « Qu'est-ce que la densité et quelles formes peut-elle prendre en milieu rural ? » ;
- présentation par les CATUs des exemples concrets qui serviront aux travaux dans les sous-groupes ;
- travail en deux groupes, sur base d'un des deux projets par groupe et d'une pré-grille de critères, permettant ainsi de la valider et de l'affiner ;
- restitution des remarques et amendements formulés dans les groupes à l'ensemble des participants ;
- finalisation de la grille de critères.

Outils

Deux outils ont été mis au point :

- la grille de critères objectifs mettant en évidence 3 aspects de l'analyse :
 - la localisation du projet correspondant à une échelle macro de l'analyse : le lieu choisi pour ce projet de densification est-il judicieux ?
 - l'intégration du projet dans le quartier correspondant à une échelle micro de l'analyse : les formes de densification proposées sont-elles intégrées à l'environnement proche ?
 - la durabilité du projet aux niveaux énergétique, gestion des eaux, convivialité des espaces.
- la méthodologie de l'animation des groupes de travail.

Résultats

Le résultat principal est la réalisation de la grille de critères objectifs susceptible d'être utilisée par toutes les CCATM confrontées à des projets de densification rurale et qui peut également être adaptée à des analyses de projets abordant des thématiques différentes.

Un autre résultat notable est la rencontre des membres de CCATM de communes voisines qui ont pu échanger et apprécier leurs problématiques communes. Certains des membres présents ont émis le souhait de poursuivre ces échanges dans le cadre d'autres thématiques.

Perspectives

En 2016, sur base de la grille finalisée, nous proposerons à d'autres CCATM de bénéficier de cette formation et de pouvoir ainsi appliquer cette grille lors de leurs discussions ultérieures sur ce type de projet.





Concertation & soutien à la participation

Les projets d'aménagement ou d'implantation d'équipements d'envergure suscitent généralement de nombreuses craintes et réactions de rejet de la part des populations riveraines, qui évoluent parfois en conflit ouvert. Cette évolution est surtout observée lorsque les conditions d'information et de dialogue ne sont pas remplies aux différentes étapes de mise en place du projet.

C'est précisément sur ce travail d'information adaptée et d'instauration d'un espace de dialogue serein que l'expertise d'Espace Environnement peut être mise à profit pour donner aux riverains et parties prenantes la possibilité et les moyens de :

- exprimer leurs craintes et leurs attentes ;
- s'informer des besoins des autres acteurs ;
- comprendre les enjeux en matière d'environnement, d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'économie ;
- mettre en évidence les convergences et/ou points de désaccords à travers un véritable exercice d'intelligence collective ;
- s'engager dans un dialogue constructif avec les porteurs du projet.

Dans le cadre de procédures légales (enquêtes publiques), en amont (rencontres de fondation du dialogue, réunions d'information préalable...) ou en aval (comités de suivi ou d'accompagnement), Espace Environnement intervient en tant qu'animateur de la concertation. Notre positionnement de tiers neutre garantit une participation efficace et équilibrée de tous les acteurs concernés, dans une logique d'équivalence de traitement.

Une démarche similaire peut s'appliquer pour l'accompagnement participatif de l'ensemble des démarches prospectives (projets de ville, projets de quartier, schémas directeurs, rénovation urbaine, schémas de structure, plans de mobilité, plans de prévention des déchets, plans de propreté... ou de projets d'aménagements d'espaces publics initiés par les pouvoirs publics, et pour lesquels l'implication du citoyen peut être sollicitée de manière volontaire.

Espace Environnement joue également un rôle de médiateur lorsque le conflit survient.

Dans un tel contexte, il s'agit d'aider à renouer les fils du dialogue direct entre parties prenantes, en mettant à disposition nos capacités de communication et de facilitation de la négociation.

Projets 2015

- Accompagnement de dynamiques de quartier dans le cadre de l'opération Quartiers BeLLe viLLe à La Louvière
- Accompagnement et aide à la concertation avec les exploitants agricoles dans le cadre de la mise en place d'aménagements de lutte contre le ruissellement et les coulées de boue à Walhain
- Accompagnement d'EcoTeams (Administrations communales d'Anderlues, de Courcelles, de Rixensart, Bibliothèque provinciale de Marche-en-Famenne et bâtiments de la Chambre du Commerce de la Province de Luxembourg)
- Accompagnement participatif de l'opération de rénovation urbaine de Fosses-la-Ville
- Élaboration participative d'un parcours valorisant les

jardins des cités minières autour du Louvre-Lens à Loos-en-Gohelle (France)

- Animation du comité d'accompagnement de la centrale électrique Electrabel d'Amercoeur à Roux
- Accompagnement de la dynamique participative du jardin partagé de la Brouchettere à Charleroi
- Dynamisation du processus participatif « Plan Couleur » dans le quartier Abelville à La Louvière
- Accompagnement de jeunes en insertion dans le cadre du projet Popul'Art Cité, street art et rénovation urbaine

- Accompagnement participatif de l'opération de rénovation urbaine du centre de La Louvière
- Accompagnement à l'aménagement participatif d'un jardin collectif en pied d'immeuble
- Concertation relative à l'implantation d'un nouvel hôpital pour le Grand Hôpital de Charleroi
- Concertation relative à la mise en œuvre de la ZACC « Pavé Saint-Joseph » à Genappe (projet I-Dyle)
- Accompagnement de la participation des habitants à la rénovation du Faubourg Duchateau à Denain (France)



Accompagnement et aide à la concertation avec les exploitants agricoles dans le cadre de la mise en place d'aménagements de lutte contre le ruissellement et les coulées de boue à Walhain

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Mai 2015
<i>Fin :</i>	Décembre 2015
<i>Financier :</i>	Commune de Walhain
<i>Territoire :</i>	Commune de Walhain (Brabant wallon)
<i>Thématiques :</i>	Environnement, Urbanisme & aménagement du territoire



Objectifs

La Commune de Walhain, confrontée à des problèmes récurrents de coulées boueuses a fait appel à la cellule GISER (Gestion Intégrée Sol Erosion Ruissellement) du SPW pour obtenir un diagnostic et des recommandations d'aménagements préventifs pour plusieurs sites problématiques. Certains aménagements sont localisés sur l'espace public mais d'autres sont situés sur des terrains privés, le plus souvent agricoles, et nécessitent l'accord des propriétaires pour envisager leur mise en œuvre (bandes enherbées, fascines...).

L'objectif du projet est d'aider la commune à mettre en place un processus de concertation avec les agriculteurs dans le but d'aboutir à la concrétisation d'aménagements antiérosifs.

Rôle d'Espace Environnement

Espace Environnement organise et modère les rencontres individuelles de concertation avec les agriculteurs : identification des parties prenantes, organisation

logistique des réunions, modération des réunions et rédaction des comptes rendus...

Lors des rencontres, Espace Environnement a un rôle de tiers neutre pour favoriser le dialogue et faciliter les discussions entre les parties prenantes.

Démarches

Plusieurs étapes ont jalonné et entouré le processus de concertation :

- identification des propriétaires fonciers et des agriculteurs exploitant les terres concernées ;
- organisation d'une réunion de concertation pour chaque exploitant concerné réunissant l'éco-conseillère, l'Échevin de l'environnement de la commune, l'expert de la cellule GISER, l'exploitant et, si l'aménagement le nécessite, le responsable des travaux de la commune. Les propriétaires fonciers sont informés de la démarche de concertation et recontactés si leur accord est nécessaire ;
- les réunions de concertation se déroulent en deux temps : une réunion à l'administration communale pour

une prise de contact et l'explication des aménagements proposés, suivie d'une visite sur le terrain pour discuter et débattre des réalisations les plus adéquates ;

- pendant les concertations, Espace Environnement assure la modération ainsi que le rapportage des rencontres : au terme de chaque réunion, une carte du site annotée avec les décisions prises est remise à l'agriculteur et un compte rendu formel est établi ;
- aide à la rédaction des conventions entre l'exploitant et la commune relatives au placement et à la gestion des aménagements antiérosifs ;
- rédaction d'une lettre d'information à destination des riverains des sites traités (avant la mise en place des aménagements) ;
- rédaction d'un article à destination du bulletin communal et de la presse locale (après la mise en place des aménagements).

Outils

Le projet a permis de développer des outils pouvant servir de documents-types lors des concertations futures :

- des comptes rendus de réunions avec illustration cartographique ;
- un modèle de convention relative au placement et à la gestion des aménagements antiérosifs ;
- une lettre d'information aux riverains des zones concernées ;
- un article de communication pour le bulletin communal et la presse locale.

Résultats

Dans le cadre de cette concertation, toutes les mesures d'aménagements antiérosifs proposées n'ont pas été acceptées par les exploitants agricoles pour qui elles représentent souvent des contraintes supplémentaires dans leur travail quotidien. Un agriculteur a néanmoins

accepté avec enthousiasme les aménagements proposés. Et, dans d'autres cas, grâce à une clarification, à l'expression des craintes de chacun et au rappel de l'objectif commun (enrayer l'érosion des terres), certaines propositions ont été revues et un accord a été obtenu sur des aménagements alternatifs à évaluer annuellement. De plus, les avantages d'une collaboration plus étroite entre les services communaux ont été mis en exergue.

Perspectives

Comme la commune de Walhain, d'autres communes pourraient entamer une démarche similaire et faire appel à un tiers neutre pour organiser la phase délicate de concertation permettant de concrétiser la réalisation des aménagements de lutte contre les coulées de boue proposés par GISER sur des sites problématiques.



Concertation relative à la mise en œuvre de la ZACC « Pavé Saint-Joseph » à Genappe (projet I-Dyle)

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	2015
<i>Date de fin :</i>	2015
<i>Financeurs :</i>	Consortium I-Dyle
<i>Partenaires :</i>	Ville de Genappe, Sarsi, consortium I-Dyle
<i>Territoire :</i>	Genappe
<i>Thématiques :</i>	Urbanisme & aménagement du territoire



Objectifs

Dans le contexte général de la réhabilitation de la Sucrierie de Genappe, la Sarsi et la Wallonie ont organisé un dialogue compétitif portant sur la mise en œuvre d'une ZACC en vue d'y ériger un « quartier durable ». Le Consortium I-Dyle est sorti lauréat de cette mise en compétition. Après avoir procédé à l'élaboration d'un RUE (rapport urbanistique et environnemental), et suite aux réactions de la population lors de l'enquête publique notamment, les autorités communales ont souhaité pouvoir associer les habitants riverains à la dynamique du projet.

Rôle d'Espace Environnement

Espace Environnement a été chargé de mettre en place et d'animer un espace de dialogue entre les habitants, les riverains et les porteurs du projet I-Dyle. Ce lieu de débat a pris la forme d'un comité de suivi, composé essentiellement d'habitants riverains de la zone en question, de représentants de l'équipe du projet I-Dyle, de la Sarsi et de la Ville de Genappe.

Démarches

Dans la foulée de l'adoption du RUE, une séance d'information a été organisée le 17 mars 2015 afin de présenter ce document, d'annoncer la démarche participative proposée, de recueillir les questions du public et de formaliser les thématiques à aborder lors des travaux à venir, comme une sorte de table des matières.

À l'issue de cette rencontre, les habitants désireux de s'y impliquer ont eu la possibilité de se porter candidat pour intégrer le comité de suivi. Au total, une quinzaine de candidatures ont été enregistrées.

L'essentiel de la démarche consistait ensuite à organiser une série de réunions du comité de suivi en y abordant, de préférence, un ou deux thèmes sélectionnés et préparés à l'avance. L'aménagement du territoire, la mobilité, l'architecture et l'intégration paysagère, les aménagements publics et espaces verts, étaient autant de sujets à traiter autour de la table.

Au total, trois séances ont été organisées avec un intervalle de quinze jours entre chaque séance. Chaque



réunion a été l'occasion de présenter le projet au regard de la thématique traitée, de procéder à un échange d'informations, à des questions et réponses et d'envisager des alternatives possibles aux aménagements prévus.

Perspectives

La dernière séance a été l'occasion pour les participants de s'exprimer sur les points de convergence, mais surtout de divergence, entre les riverains et les porteurs de projet, la question de la densité étant le point de rupture du dialogue. Certains riverains et habitants de Genappe se sont organisés de manière à porter autrement leur point de vue, notamment en introduisant un recours au Conseil d'État.

L'équipe I-Dyle travaille sur un permis d'urbanisation, étape suivante en vue de la mise en œuvre du projet. La dynamique participative se poursuit suivant le cadre réglementaire prévu par le code, dont la RIP organisée en novembre dernier.





Mise en réseau d'acteurs

Dans ses thématiques de prédilection, Espace Environnement favorise la mise en commun des pratiques et savoirs. Celle-ci peut se faire de manière ponctuelle, au travers de l'organisation de journées de travail spécifiques (colloques, séminaires, tables rondes), ou plus pérenne, dans le cadre de travaux de réseau (multi-acteurs ou entre pairs).

Mettre en connexion les différents acteurs d'une problématique du cadre de vie permet de créer de la connaissance et du lien, de favoriser les échanges d'expériences dans un esprit constructif et d'émulation.

Espace Environnement intervient à toutes les étapes de la mise en réseau d'acteurs :

- constitution du réseau ;
- préparation et animation des temps d'échanges, dans un esprit de convivialité et de participation ;
- entretien de la dynamique de réseau ;
- évaluation, capitalisation (production de fiches, de documents de référence) ;
- diffusion des résultats.

Espace Environnement organise et anime également des temps de dialogue multi-acteurs sous la forme de tables rondes, permettant à un petit nombre d'acteurs d'échanger leurs connaissances et points de vue sur une thématique précise, puis de construire ensemble un tronc commun.

Enfin, Espace Environnement prend en charge l'organisation complète (logistique, suivi des inscriptions, préparation des contenus, animation, suivi) de journées

techniques, séminaires et colloques sur l'ensemble des thématiques du cadre de vie.

Projets 2015

- Accompagnement collectif de communes wallonnes engagées dans des démarches d'éco-exemplarité (Eco-Teams)
- Co-animation du réseau régional Economie circulaire en Région Picardie (France)
- Co-animation du réseau des animateurs de plans et programmes de prévention des déchets (A3P) (France)
- Organisation et animation d'une table ronde multi-acteurs « L'amiante : réduire les risques d'exposition à la maison »



Animation du Réseau régional Économie circulaire en Région Picardie (France)

Fiche signalétique

Début :	2015
Fin :	2017
Financeurs :	ADEME Picardie et Région Picardie
Partenaires :	Auxilia Conseil
Territoire :	Région Picardie
Thématique :	Économie circulaire

Objectifs

Dans un contexte de raréfaction des ressources, où les limites de l'économie linéaire sont chaque jour mises en évidence, l'émergence d'une autre économie, l'économie circulaire, apparaît comme un changement de paradigme pertinent et indispensable aux territoires.

À ces fins, la Région Picardie a, dès 2014, souhaité développer un réseau régional multi-acteurs destiné à couvrir l'ensemble des piliers de l'économie circulaire.

La Picardie est un territoire marqué par une forte activité industrielle et où sont implantés de nombreux acteurs économiques disposant d'un rayonnement national et international. L'attractivité et le dynamisme du territoire se reflètent à travers une multitude d'initiatives pouvant servir de base à la constitution de ce réseau des acteurs de l'économie circulaire : Réseau Régional Prévention des déchets, prévention des déchets non dangereux / BTP, stratégie régionale d'écologie industrielle et territoriale, SRCAE, soutien aux PCET, réseau de ressourceries-recycleries, innovation sociale, éco-innovation, lutte



contre le gaspillage alimentaire à travers la déclinaison régionale du Pacte national, soutien aux organisateurs d'éco-événements, etc.

Rôle d'Espace Environnement

La mission confiée à Espace Environnement consiste en la co-animation (avec le bureau parisien Auxilia Conseil – www.auxilia-conseil.com) de ce réseau, à travers la mise en œuvre d'activités variées :

- animation de réunions plénières du réseau, 2 fois par an ;
- accompagnement de groupes thématiques pour la mise en œuvre d'outils ou d'actions, et organisation de journées de travail spécifiques (2 fois 2 journées par an) ;
- évaluation de l'efficacité de l'animation régionale, au travers d'indicateurs ;
- mise à jour du site www.dechets.picardie.fr tout au long de la vie du réseau.

Démarches

Il a été proposé, au départ, de réunir deux ensembles d'acteurs déjà mobilisés, l'un sur la prévention des déchets depuis 2006, le second sur l'Écologie Industrielle et Territoriale depuis 2012, en élargissant ensuite de manière progressive les profils d'acteurs mobilisés. Pour enclencher une dynamique de changement et inventer, face aux enjeux auxquels sont confrontés ces acteurs économiques, notre mission était de :

- accompagner la prise de maturité et développer la lucidité sur les enjeux ;
- faire comprendre que nous avons tous le choix ;
- activer le désir et l'envie pour surmonter la peur qui paralyse ;
- se présenter en mode « décroisé », via la concertation, car les solutions sont collectives.

A travers notre accompagnement, il s'agissait donc de créer, de manière progressive mais solide, une véritable culture de l'économie circulaire en Picardie, incarnée et mise en œuvre au quotidien par les membres du Réseau Régional, à travers des projets partenariaux à impact territorial.

Outils

Durant la première année de notre mission, nous n'avons pas développé d'outils particuliers visant à soutenir la démarche.

Résultats

Plusieurs résultats notables peuvent déjà être épinglés :

- 2 réunions de réseau ont été organisées en 2015 (le 30 juin à Amiens et le 1^{er} décembre à Méaulte) ;
- 2 journées de travail spécifiques ont été proposées aux acteurs :

- Écologie Industrielle et Territoriale sur l'EIN Amiens (le 17 novembre, à Amiens – pris en charge par Auxilia Conseil)
- Alimentation : Créer de la valeur à partir des pertes agricoles (le 2 décembre à Amiens).

Perspectives

En 2016, deux réunions de réseau seront à nouveau programmées.

Des journées de travail spécifiques seront consacrées à l'évaluation et à la valorisation des actions entreprises à travers les programmes locaux de prévention des déchets, ainsi qu'au développement de stratégies d'écologie industrielle et territoriale en milieu rural (Auxilia Conseil).

Les tâches relatives à l'évaluation de l'efficacité du réseau, ainsi que la mise à jour de la plateforme www.dechets.picardie.fr seront également engagées.

Par ailleurs, l'inclusion de la Picardie dans la grande Région Hauts-de-France permettra de donner une nouvelle dimension au réseau, en élargissant le spectre des acteurs impliqués ainsi que le périmètre de travail.



Organisation et animation d'une table ronde multi-acteurs « L'amiante : réduire les risques d'exposition à la maison »

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	23 novembre 2015
<i>Fin :</i>	23 novembre 2015
<i>Financeurs :</i>	Wallonie
<i>Territoire :</i>	Wallonie
<i>Thématique :</i>	Santé & Habitat



Objectifs

Les objectifs d'une table ronde sont de :

- rassembler des acteurs issus de divers secteurs professionnels ;
- croiser les savoirs et les expériences de terrain des participants ;
- échanger et élaborer un consensus sur les messages de la future fiche Santé-Habitat sur l'amiante.



Rôle d'Espace Environnement

L'amiante est un critère de salubrité du Code wallon du Logement et un réel enjeu de santé de par sa présence dans de nombreux logements existants. Dans le cadre du projet «Santé-Habitat», Espace Environnement a donc organisé une table ronde sur le thème : « L'amiante : prévenir les risques d'exposition à la maison ».

Espace Environnement a organisé l'événement, proposé une méthodologie de travail, dirigé les travaux et synthétisé les échanges dans un document préparatoire à la finalisation d'une fiche de sensibilisation sur le sujet.

Démarches

Les participants ont été identifiés et choisis en fonction de leurs compétences et expertises dans différents secteurs professionnels en contact avec l'amiante :

- recherche scientifique sur l'impact santé des fibres d'amiante dans différents secteurs professionnels et domestiques ;
- le secteur de la construction confronté à la présence d'amiante lors de travaux de rénovation ;

- le logement et sa salubrité ;
- les services d'analyses des milieux intérieurs ;
- le secteur de la santé.

Après un rappel théorique sur la relation entre l'amiante et la santé, les débats de la table ronde se sont déroulés par groupes autour de propositions de messages devant figurer sur la future fiche de sensibilisation Santé-Habitat.

Cette méthodologie inhabituelle dans le déroulement des tables rondes Santé-Habitat où les échanges sont initiés à partir de questions générales sur la thématique, a été choisie en raison du caractère relativement bien cerné de l'amiante. Cependant, la table ronde se justifiait entièrement étant donné la forme que devaient prendre les messages de prévention adressés au public dans la fiche.



Outils

La fiche résultant des travaux sera éditée en 2016.



Résultats

Les messages de la future fiche ont été passés au crible de la sagacité des participants.

Le contenu a été remanié pour répondre à l'ensemble des remarques récoltées.

Une dernière relecture a été proposée afin de vérifier que la version finale reflétait, dans la forme et le détail, la richesse des échanges de la table ronde.



Perspectives

La fiche sera éditée dans le courant de l'année 2016.

Cependant, la présentation ludique des fiches Santé-Habitat ne permet pas une illustration détaillée des nombreuses formes que peut prendre l'amiante dans les maisons. Il a donc été décidé de compléter ces messages



par la mise en ligne de photos appropriées sur le site www.sante-habitat.be dans la rubrique dédiée à l'amiante.



Conseil stratégique

Grâce à sa présence sur le terrain depuis de nombreuses années, Espace Environnement a développé des compétences thématiques et méthodologiques solides et éprouvées en matière de gestion durable et participative du cadre de vie.

Espace Environnement met ces compétences au service des besoins spécifiques des pouvoirs publics, à travers des services d'accompagnement personnalisé (outils d'aide à la décision, conseils techniques, moyens méthodologiques) permettant d'orienter, de définir, de structurer, de planifier, d'animer et d'évaluer les divers aspects des politiques menées.

En pratique, il peut s'agir, en fonction des attentes particulières, de :

- réaliser un diagnostic de situation ;
- contribuer à définir les priorités et objectifs de travail, ainsi que les ressources à affecter aux actions ;
- construire la carte des acteurs à impliquer et favoriser leur (re)mobilisation ;
- élaborer la méthodologie d'évaluation, les indicateurs, le tableau de bord de suivi du projet ;
- offrir une assistance experte dans la résolution des problèmes rencontrés ;
- suggérer des pistes pour réorienter le travail lorsque nécessaire ;
- dresser le bilan des actions mises en œuvre et mettre en évidence les bonnes pratiques reproductibles et/ou communicables.

Projets 2015

- Actualisation du guide méthodologique « Élaborer et conduire une politique territoriale de prévention des déchets » à destination des collectivités locales françaises (France)
- Soutien à l'implication de la grande distribution dans les plans et programmes de prévention des déchets en Région des Pays de la Loire (France)
- Assistance à l'analyse de rapports annuels de performance des collectivités auvergnates engagées dans des programmes locaux de prévention des déchets (France)



Actualisation du guide méthodologique « Élaborer et conduire une politique territoriale de prévention des déchets » à destination des collectivités locales françaises

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Novembre 2015
<i>Fin :</i>	Novembre 2016
<i>Financeurs :</i>	ADEME
<i>Partenaires :</i>	RDC Environment (sous-traitant)
<i>Territoire :</i>	France
<i>Thématiques :</i>	Prévention des déchets

Objectifs

L'ADEME a confié à Espace Environnement la révision du guide méthodologique « Élaborer et conduire une politique territoriale de prévention des déchets ». Espace Environnement en avait élaboré la première version en 2010, et avait contribué à son actualisation en 2015, en partenariat avec RDC Environment.

L'étude actuelle vise à prendre en compte l'évolution récente du cadre normatif plus contraignant en matière de prévention des déchets, de le recentrer sur les programmes locaux de prévention des déchets qui sont à présent obligatoires pour les collectivités en charge de la collecte des déchets, et de lui donner un caractère très opérationnel.

Rôle d'Espace Environnement

Pour cette troisième version, Espace Environnement conduit l'étude en :

- synthétisant la partie méthodologique du guide existant (élaboration, mise en œuvre et évaluation d'un programme local de prévention (PLPDMA) ;



- développant et approfondissant le volet « actions » d'un PLPDMA (méthode, retours d'expériences, fiches actions).

Espace Environnement fait appel à RDC Environment pour l'évaluation des impacts environnementaux et économiques des actions de prévention des déchets.

Démarches

L'étude se déroule en trois étapes :

- La première étape vise à prendre en compte les évolutions du contexte normatif et à définir précisément les modifications à apporter au guide existant. Elle procède en trois temps :
 - lecture analytique des textes concernés ;
 - vue d'ensemble des modifications à apporter ;
 - recherche de retours d'expériences illustratifs.
- La seconde étape consiste à apporter les modifications et ajouts rédactionnels :

- modifications et synthèse de la partie méthodologique relative à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un PLPDMA ;
- réalisation d'une fiche méthodologique par action à mettre en œuvre dans un PLPDMA, en lien avec celles prévues au niveau national par le Programme National de Prévention des Déchets, mettant en évidence les ressources documentaires et pratiques existantes ;
- rédaction de 15 fiches action-résultat pour compléter la base de données de retours d'expériences existantes et évaluation de leurs impacts environnementaux et économiques.

- La troisième étape consiste à rédiger un argumentaire promotionnel à l'usage de l'ADEME, synthétisant les objectifs, partis pris de structuration, contenus et modalités d'utilisation optimales du guide.

Un comité de pilotage composé de l'ADEME et du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer suit le déroulé de l'étude et en valide les différentes productions.

Résultats

Le guide méthodologique sera imprimé (+/- 120 pages) et complété d'annexes disponibles en ligne. Il constituera une porte d'entrée vers l'ensemble des ressources méthodologiques et des retours d'expériences disponibles en matière de prévention des déchets.

L'argumentaire sera mis à disposition sous forme d'un outil de présentation interactif (Prezi).

Assistance à l'analyse de rapports annuels de performance des collectivités auvergnates engagées dans des programmes locaux de prévention des déchets (France)

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Janvier 2015
<i>Fin :</i>	Décembre 2017
<i>Financeurs :</i>	ADEME Auvergne
<i>Territoire :</i>	Auvergne (France)
<i>Thématique :</i>	Prévention des déchets

Objectifs

L'objectif de ce projet est de venir en appui à l'ADEME (Auvergne) dans sa mission de contrôle de la bonne exécution des accords cadres passés en 2010 et 2011 avec les collectivités engagées dans des programmes locaux de prévention des déchets (PLP).

Chaque année, pendant la durée de leur programme local de prévention (5 ans), les 14 collectivités auvergnates fournissent à l'ADEME un rapport d'activités relatif à l'année écoulée. Sur base de ces informations, Espace Environnement est chargé d'analyser les résultats et de produire un rapport d'observation synthétique permettant à l'ADEME de statuer quant à la reconduction de la convention pour l'année suivante.

Rôle d'Espace Environnement

Chaque année, le rôle d'Espace Environnement consiste à :

- analyser les rapports annuels des 14 collectivités auvergnates engagées dans des programmes locaux de prévention des déchets (PLP) ;



- produire un rapport d'observation synthétique pour chaque collectivité afin de permettre à l'ADEME de statuer quant à la reconduction de la convention pour l'année suivante.

Démarches

Pour produire un rapport d'observation synthétique contenant toutes les informations utiles à l'ADEME, le travail est effectué de manière systématique selon les étapes suivantes :

- prendre connaissance des informations brutes fournies annuellement par les collectivités dans leurs rapports d'activités et autres documents utiles ;
- analyser ces informations, les organiser, évaluer les résultats de façon systématique ;
- proposer, si utile et pertinent, des suggestions concrètes et éprouvées permettant aux collectivités d'améliorer leur démarche ;
- produire une première version du rapport d'observation synthétique pour chaque collectivité engagée faisant état de :
 - l'avancement du programme de prévention ;
 - la réalisation de ses objectifs annuels d'activités et d'impact ;

- recommandations d'amélioration :
 - ▶ soumettre cette première version du rapport d'observation à l'ADEME et, dans le cadre d'un échange téléphonique, apporter les compléments d'information dont l'ADEME dispose et affiner la mise en perspective sur base de sa connaissance de terrain de la collectivité concernée ;
 - ▶ apporter les modifications utiles suite à cet échange et transmettre une version finale du rapport d'observation à l'ADEME ;
 - ▶ par ailleurs, pour chaque cas analysé, un dossier de synthèse et de suivi reprenant les principaux éléments à retenir est établi de manière à faciliter le travail d'analyse l'année suivante. Ce dossier est actualisé annuellement avec les nouveaux éléments repris dans le rapport d'observation.

Outils

Espace Environnement a conçu un modèle-type de rapport d'observation synthétique faisant état de :

- l'avancement du programme de prévention ;
- la réalisation de ses objectifs annuels d'activités et d'impact ;
- recommandations d'amélioration ;

ainsi qu'un modèle de dossier de synthèse et de suivi reprenant les principaux éléments à retenir pour chaque collectivité analysée.

Résultats

14 rapports d'observation synthétiques ont été fournis chaque année à l'ADEME. Ils concernent les collectivités engagées dans un programme local de prévention des déchets (PLP) sur le territoire auvergnat.

Ce travail a permis d'avoir une vision globale, transversale

mais détaillée des programmes locaux de prévention des déchets à l'échelle d'une région française à travers ses quatre départements.

Perspectives

Cette mission a permis de mettre au point une méthodologie d'analyse systématique de programmes d'actions de prévention des déchets et des outils de reporting. À ce titre, ce type de mission pourrait aisément être reproduit pour d'autres territoires ou dans le cadre d'autres politiques telles que les Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG), par exemple.

Ce projet a également permis d'acquérir une excellente vision globale mais détaillée des programmes locaux de prévention des déchets mis en œuvre sur le territoire d'une région française. Une analyse globale et transversale serait envisageable à l'échelle de l'ensemble de la région.



Recherche-action & expertise

Espace Environnement dispose d'une expertise thématique et méthodologique riche et variée en matière de gestion participative et durable du cadre de vie.

Celle-ci est fondée sur le réel et notre pratique du terrain depuis plus de 40 ans, dans le cadre de projets locaux ou à visée plus large (régionaux, transfrontaliers, transnationaux) et actualisée en permanence par une veille technique et réglementaire, réalisée par notre service interne de documentation.

Espace Environnement consolide, capitalise et met cette expertise à disposition de ses clients et partenaires pour la réalisation d'études, le conseil au montage de dossiers, la conception de guides méthodologiques et boîtes à outils thématiques destinés à orienter, soutenir et évaluer l'action publique en matière de cadre de vie.

À la demande des Pouvoirs publics, Espace Environnement mène également des projets de recherche-action visant à produire de la connaissance en situation, par le biais de processus qualitatifs de transformation individuels et collectifs (ex. : accompagnement de familles et/ou entreprises témoins).

Projets 2015

- Coaching de ménages bruxellois engagés dans des dynamiques de réduction des déchets d'emballage
- Accompagnement de familles-témoins engagées dans une dynamique d'alimentation durable
- Réalisation de boîtes à outils thématiques à destination des territoires du réseau des plans et programmes de prévention des déchets (France)
- Contribution à la rédaction du « Carnet du patrimoine de Charleroi »





Coaching de ménages bruxellois engagés dans des dynamiques de réduction des déchets d'emballage

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Février 2015
<i>Fin :</i>	Avril 2016
<i>Financeur :</i>	Bruxelles Environnement
<i>Territoire :</i>	Région de Bruxelles Capitale
<i>Thématique :</i>	Prévention des déchets



Objectifs

Le « Défi Moins d'Emballages » est une initiative originale pour aider concrètement des ménages à réduire durablement leurs déchets d'emballages, impulsée par Bruxelles Environnement et animée par Espace Environnement.

Les objectifs sont :

- accompagner et coacher 12 ménages volontaires pendant 3 mois pour les aider à réduire leurs quantités de déchets d'emballages en adoptant 6 nouveaux gestes de prévention ;
- identifier, au plus près des réalités individuelles des familles, les gestes intéressants à promouvoir pour réduire les quantités d'emballages ;
- mesurer les résultats (pesées déchets) et les changements de comportements ;
- comprendre les freins et les motivations qui sous-tendent ces changements de comportements.

Rôle d'Espace Environnement

- Recruter, sélectionner, accompagner et coacher 12 familles volontaires.
- Élaborer un dispositif d'évaluation des comportements.
- Organiser et animer différentes rencontres : visites, formations et ateliers pratiques, échanges de bonnes pratiques.
- Favoriser l'émergence d'une dynamique de groupe et assurer un suivi individuel.
- Analyser les résultats, formuler des recommandations à l'attention de Bruxelles Environnement.

Démarches

Le projet s'est déroulé en trois phases :

1. Recrutement des ménages et préparation des outils : 1 mois.
2. Coaching et accompagnement des ménages, mise en œuvre du dispositif d'évaluation (pesées de différents flux de déchets, questionnaires, identification des freins et motivations) : 3 mois.

Pendant ces 3 mois, chaque ménage teste 6 nouveaux gestes visant à réduire ses déchets d'emballages.

L'accompagnement se décline en :

- un accompagnement individuel sous forme de rencontres individuelles (au début du projet pour établir un état des lieux initial) et sous forme de réponses personnalisées aux questions posées par les ménages dans le cadre d'un suivi à distance ;
- un accompagnement collectif sous forme de 8 rencontres collectives :
 - réunion de lancement : présentation du projet et des outils d'évaluation ;
 - visite d'une grande surface ;
 - rencontre d'un GASAP ;
 - visite de jardins collectifs ;
 - atelier cuisine ;
 - atelier de fabrication de produits d'entretien ;
 - réunion d'échanges de bonnes pratiques ;
 - réunion de clôture : présentation des résultats et élaboration de recommandations.

3. Évaluation de la persistance des gestes, 10 mois après la fin de la période d'accompagnement.

Outils

Différents outils ont été mis au point pour assurer l'accompagnement des ménages :

- liste de gestes de prévention des déchets d'emballages ;
- questionnaires pour établir l'état des lieux initial et l'état des lieux final ;
- charte d'engagement des ménages ;
- semainier permettant à chaque ménage d'indiquer le résultat des pesées hebdomadaires des différents flux de déchets ainsi que leurs appréciations qualitatives des gestes de prévention testés (journal de bord).

Résultats

Les déchets d'emballages diminuent chez les 12 ménages !

La réduction des déchets d'emballages est nette sur les 6 premières semaines, puis on note une stabilisation sur les 6 dernières semaines. Ce résultat est d'autant plus remarquable que certains ménages produisaient très peu de déchets d'emballages et faisaient beaucoup de gestes de prévention au début du projet !

Les ménages volontaires ont fait preuve d'une motivation et d'une créativité incroyable pour trouver des solutions innovantes. Les initiatives personnelles et les partages d'expériences étaient d'une grande richesse.

L'émulation et la dynamique du groupe ont été remarquables alors que personne ne se connaissait au départ.

Perspectives

Pour les 12 ménages volontaires, le projet ne s'arrête pas là... Ils continuent leurs expériences au-delà de la période de coaching et continuent de s'échanger des informations.

Dans le prolongement de ce projet, Bruxelles Environnement a décidé de lancer un appel à projets à destination des commerces en vue de soutenir l'émergence d'initiatives de réduction des déchets d'emballages ainsi que de prévoir des ateliers de fabrication de produits d'entretien ménagers à large échelle au niveau de la région. Bruxelles Environnement souhaite à présent développer un outil de coaching virtuel permettant à un ménage de démarrer un programme « zéro déchet ».

Contribution à la rédaction du « Carnet du patrimoine de Charleroi »

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	2013
<i>Fin :</i>	2015
<i>Financeur :</i>	Cabinet du Patrimoine (Wallonie)
<i>Partenaires :</i>	Institut du Patrimoine wallon, Chantal Mengeot
<i>Territoire :</i>	Charleroi
<i>Thématique :</i>	Patrimoine

Objectifs

La collaboration d'Espace Environnement a été demandée par Chantal Mengeot, Directrice honoraire du Musée des Beaux-Arts de Charleroi, pour rédiger en commun un « Carnet du patrimoine » sur Charleroi, dans la collection de l'IPW. Intitulé « Les fleurs de l'industrie : Art nouveau, Art déco et Modernisme », il cible le patrimoine du 20^e siècle particulièrement riche à Charleroi.

Rôle d'Espace Environnement

Espace Environnement a pris en charge la rédaction d'une partie du texte et les relectures de l'ensemble. Préalablement, les auteurs ont déterminé en commun, les objectifs et le contenu (table des matières), ils se sont réparti les notices, puis la recherche d'illustrations. Plusieurs réunions ont jalonné ce travail partagé, en croisant les regards artistiques et architecturaux.

Espace Environnement a mis à disposition sa documentation et son fonds photographique. Après avoir effectué la relecture des épreuves éditoriales, Espace Environnement a pris part, en 2015, à la médiatisation (conférence de presse et interviews) et à la diffusion du carnet.

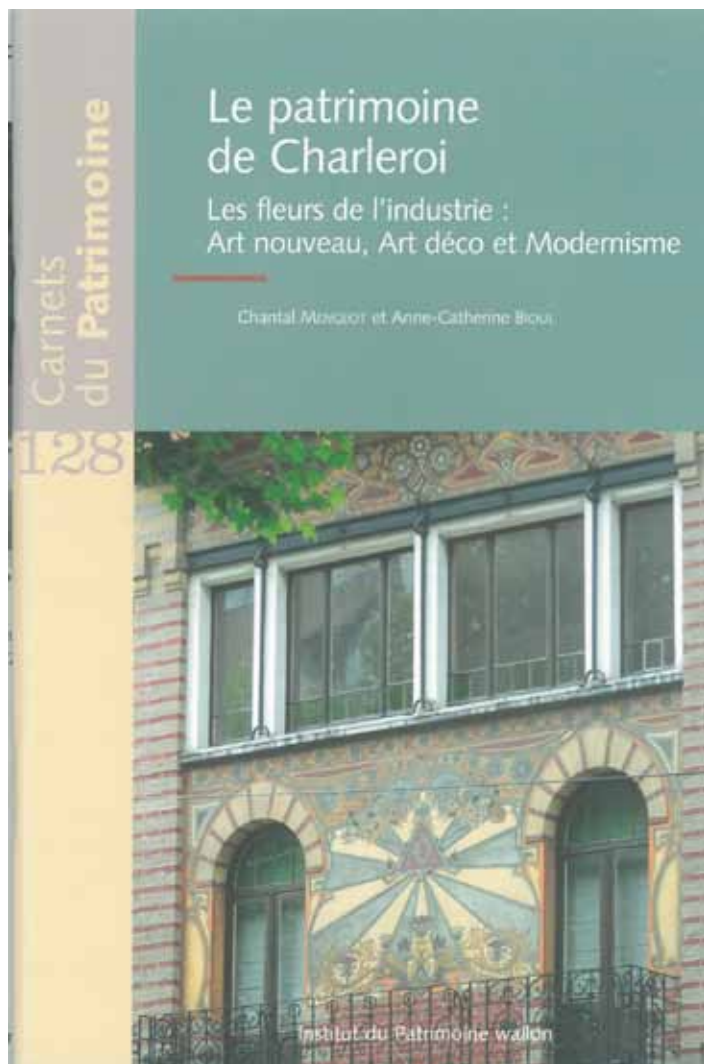


Démarches

Afin de donner une personnalité à ce carnet qui se veut accessible au tout public, les auteurs ont souhaité mettre en évidence l'étroite relation entre le monde industriel et l'évolution de l'architecture en pointant quelques bâtiments remarquables.

Si certains sont classés – et donc protégés, ils sont toujours en attente d'une reconversion, comme la Maison des Médecins à Charleroi, la maison Gaspar-Thibaut à Gosselies, le ciné-théâtre Varia à Jumet, la Brasserie des Alliés à Marchienne-au-Pont ou l'Amicale Solvay à Couillet. Souligner leur qualité architecturale vise aussi à attirer l'attention sur leur sauvegarde.

Après une introduction sur le contexte de la société industrielle, mis en lumière par une série de bâtiments-phares du 19^e siècle, les grands courants artistiques que sont l'Art nouveau, l'Art déco et le Modernisme sont évoqués : les principaux fleurons caractéristiques de ces styles sont présentés, avec une attention particulière sur le centre de Charleroi, fière métropole bourgeoise, à l'image de la puissance économique de toute une région industrielle. Ils sont l'œuvre de talentueux architectes,



aux noms déjà bien connus, Joseph André, Marcel Depelsenaire et Marcel Leborgne, dont les productions se retrouvent aussi à Marcinelle ou Mont-sur-Marchienne.

Au terme de cette plaquette, le vœu est exprimé que ce patrimoine remarquable soit mieux mis en valeur, parallèlement aux efforts consentis pour l'amélioration de l'image urbaine.

Résultats

Au fil d'une soixantaine de pages, le carnet propose la découverte d'une trentaine d'édifices les plus significatifs du patrimoine de Charleroi. Il permet de se familiariser avec leur style et leur histoire.

Dès sa sortie, le carnet a remporté un vif succès auprès du public. Son format et son prix modéré le rendent très accessible, tout comme le choix thématique : l'Art nouveau, l'Art déco et le Modernisme attirent le public et sont porteurs d'une belle image de marque à valoriser dans la découverte touristique de Charleroi. Ressource essentielle, ce potentiel ne pourra être exploité qu'en fonction de la mise en valeur et l'entretien adéquat des façades.

Perspectives

Il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation sur le patrimoine, à Charleroi particulièrement, de faire connaître ses valeurs et la nécessité de le préserver en créant d'autres outils de ce type. Pour 2016, année des 350 ans de la ville, Espace Environnement travaille à l'élaboration d'une brochure touristique qui présentera l'évolution urbaine de la ville.

Parallèlement, d'autres collaborations avec l'IPW pour de nouveaux carnets, notamment sur le Val de Sambre, sont en projet.

Missions générales en Wallonie

Espace Environnement collabore de manière pérenne avec la Wallonie, au travers de subventions récurrentes encadrées par les différentes Directions Générales Opérationnelles du Service Public de Wallonie.

Ces collaborations structurelles constituent le socle de base des activités d'Espace Environnement et lui permettent de mener des projets d'intérêt public sur les

thématiques de l'environnement, de l'urbanisme, de la santé dans l'habitat, du patrimoine, ou encore de l'habitat durable.

Les métiers d'information, animation & sensibilisation, formation, mise en réseau, concertation & soutien à la participation, conseil stratégique ou encore recherche action & expertise développés par Espace Environnement se déclinent au sein de ces différents projets.

Série « La Santé et l'Habitat » - Fiche d'information n° 13 - Février 2016

Je peux rénover ma maison sans nuire à ma santé !

X CHEZ MOI...

- Dans le grenier, je vais démonter les pans de la toiture pour améliorer son isolation
- Je dois découper des plaques de plâtre en vue de créer de nouvelles cloisons
- L'entrepreneur réalisera des saignées dans les murs pour la nouvelle installation électrique
- Un vieux escalier en bois a besoin d'un bon décapage
- Les planchers des chambres vont être poncés puis retraités
- Dans le salon, l'ancien vinyle sera arraché pour faire place à un nouveau revêtement de sol souple
- Une baie va être percée pour agrandir l'espace du living

Si vous avez coché plusieurs X, cette information peut vous intéresser !



Maison de l'environnement

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Janvier 2015
<i>Fin :</i>	Décembre 2015
<i>Financeurs :</i>	Wallonie (Ministère de l'Environnement)
<i>Partenaires :</i>	SPW-DGO3 , Communes et associations
<i>Territoire :</i>	Wallonie
<i>Thématiques :</i>	Alimentation durable, aménagements verts, consommation responsable, prévention des déchets, propreté publique, mobilité



Objectifs

Deux grands objectifs orientent la démarche de la Maison de l'environnement :

- impulser une participation active à la gestion concertée de l'environnement dans une perspective de développement durable ;
- jouer un rôle d'interface entre la politique environnementale de la Wallonie et les interrogations et préoccupations concrètes rencontrées par les citoyens et le monde associatif au quotidien.

L'ensemble des publics est concerné : les communes, entreprises, associations et population, avec une attention particulière à ces deux dernières catégories.

Rôle d'Espace Environnement

La Maison de l'environnement propose et concrétise un programme d'activités pour répondre à ces objectifs.

Les compétences spécifiques liées à cette mission sont les suivantes :

- la capacité à induire des changements de comportements et une mobilisation citoyenne autour d'actions durables ;
- la concertation et la médiation qui sont des principes de l'action publique dans ce domaine et un moteur de la société.

Démarches

Les différents niveaux de participation sous-tendent le programme.

L'information, le conseil et la sensibilisation sont les premières étapes indispensables à la participation et l'implication citoyenne. Une permanence (téléphonique et informatique), des fiches-conseil vulgarisant la législation et très utilisées tant par les citoyens que par les communes et un centre de documentation sont mis à disposition.

Si ces étapes peuvent constituer une fin en soi, certains dossiers nécessitent, au-delà de cette première phase, d'engager une implication plus grande des acteurs en présence et de gravir les marches supérieures du processus de participation à savoir :

- la concertation, une méthodologie qui permet un apprentissage mutuel et progressif à la recherche de solutions concertées ;
- l'accompagnement de projets durables allant de l'aide à la structuration, à l'appui méthodologique en passant par la recherche de financements. La Maison de l'environnement soutient notamment l'émergence de jardins partagés. D'autres projets comme celui de poser les bases d'une politique de gestion d'un terrier conciliant sauvegarde de la biodiversité et ouverture au public ou encore organiser une maison de la cohésion sociale ont été accompagnés.

Certaines actions visent à apporter des argumentaires aux élus communaux, comme la réalisation du dossier « Alimentation durable », par exemple, tandis que d'autres constituent une implication dans une réflexion stratégique



comme la co-organisation avec le réseau Associations 21 d'un forum sur la Transition ou la contribution à la publication de « Pistes pour la mise en œuvre des objectifs de Développement durable en Belgique ».

Outils

Les outils développés et utilisés par la Maison de l'environnement sont nombreux et variés :

- permanence téléphonique ;
- centre de documentation ;
- plaquette de présentation des services proposés ;
- fiches d'information (en version papier et/ou téléchargeables) ;
- farde « Soutenir le développement durable » avec ses 9 dossiers thématiques enrichis d'un dixième à paraître « L'alimentation durable, une question de bon goût » ;
- 3 expositions de 13 à 20 panneaux à prêter (l'eau et la forêt de Good planet et les terrils d'Espace Environnement) ;
- organisation de colloques ;
- médiation et concertation ;
- accompagnement méthodologique personnalisé ;
- site web (onglet sur le site Internet d'Espace Environnement).

Résultats

En 2015, la Maison de l'environnement a eu un large rayonnement :

- traitement de 148 dossiers par la permanence ;
- plus de 1 000 téléchargements mensuels de fiches-conseil ;
- Prêt de l'exposition « Des terrils pour dépasser les frontières » à une commune ;
- classement de 87 articles et 58 nouveaux documents par le centre de documentation sur les thématiques



- traitées et réalisation de 4 dossiers à la demande ;
- suivi et traitement de 4 dossiers de concertation, à la demande d'habitants, de pouvoirs publics ou d'entreprises ;
- diffusion de la farde « Soutenir le développement durable du territoire communal » et de ses 9 dossiers thématiques avec une attention particulière pour le dernier : « Ma commune sans pesticide » ;
- rédaction d'un nouveau dossier thématique : « L'alimentation durable, une question de bon goût » ;
- accompagnement de projets de jardins à la demande

- de CPAS, PCS, Sociétés de logement, associations ;
- co-organisation d'un colloque sur la Transition solidaire et intervention lors de 9 formations et colloques ;
- participation à des jurys de sélection de projets (FRB), à des jurys de fin d'études ou de formation et à l'encadrement du stage d'un candidat éco-conseiller.

Perspectives

L'année 2016 verra la mise en œuvre d'un programme d'activités approuvé par le comité d'accompagnement du subsidé comprenant la poursuite de la mission et de nouvelles propositions :

- diffusion du dossier « L'alimentation durable, une question de bon goût » ;
- renforcement de l'accompagnement de jardins partagés en lien avec l'alimentation durable des publics fragilisés.



Mission d'accompagnement et de conseil pour la valorisation et la sauvegarde du patrimoine bâti et naturel

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Janvier 2015
<i>Fin :</i>	Décembre 2015
<i>Financeurs :</i>	Wallonie (Ministère du Patrimoine)
<i>Partenaire :</i>	Institut du Patrimoine wallon
<i>Territoire :</i>	Wallonie, région de Charleroi et du Val de Sambre
<i>Thématique :</i>	Patrimoine



Objectifs

Avec le soutien de la Wallonie, Espace Environnement poursuit, chaque année, principalement dans la région de Charleroi et du Val de Sambre, un travail de conscientisation et d'accompagnement en matière de patrimoine. Les actions, menées en collaboration avec les habitants, groupe d'habitants ou pouvoirs publics, visent, au-delà des biens classés ou qui pourront l'être, la préservation du cadre de vie bâti et naturel dans son ensemble : les bâtiments ou sites qui font le charme d'une commune, les ensembles de façades urbaines, les lieux de mémoire ou ceux auxquels les habitants sont attachés.

Rôle d'Espace Environnement

Ayant acquis, au fil des actions menées, une connaissance approfondie du patrimoine architectural dans son territoire d'action, Espace Environnement est devenu un interlocuteur privilégié tant des acteurs locaux que des autorités compétentes. Fréquemment sollicitée, l'association informe, conseille, accompagne les initiatives, tout en menant des projets thématiques avec divers partenaires.

Démarches

Pour Charleroi, un partenariat s'est établi avec l'Échevinat du Patrimoine qui, en 2015, a mené à la concrétisation d'un dépliant sur la sauvegarde des sgraffites. Un soutien technique a été apporté, à la demande du Comité d'habitants, pour la sauvegarde de l'ancien Hôtel de ville de Jumet. Citons également les conseils apportés à la Ville de Thuin en vue d'améliorer le projet de reconstruction de logements en bordure du site exceptionnel des Jardins suspendus.

En 2015, Espace Environnement a été sollicité pour diverses interventions à Charleroi (visite des experts d'Icomos-Belgique, demande du Service Jeunesse d'une animation sur le métier de conseiller en patrimoine) et à Tubize (soirée-débat sur le petit patrimoine, demande de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon et du Centre culturel).

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, 50 participants ont apprécié le circuit guidé « Charleroi, au carrefour de trois anciens pays » qui mettait en lumière trois bâtiments

classés emblématiques (le Château Cartier à Marchienne-au-Pont, les chapelles de Dampremy et de Jumet-Heigne).

2015 a été l'occasion, avec le soutien du Ministre du Patrimoine, d'inscrire la publication des actes de la journée d'étude sur les demeures patronales industrielles, dans la série des Dossiers de l'IPW et d'en assurer la direction scientifique. En outre, Espace Environnement collabore à la publication du Musée du Verre sur les vitraux de Charleroi.

Outils

La mission générale assurée pour l'intérêt collectif comprend l'information, l'animation & la sensibilisation, l'expertise et la formation (expositions, conférences, visites guidées, animations, modules pédagogiques) mais aussi l'accompagnement (interventions auprès des communes ou services communaux, appui aux initiatives des habitants) et les publications (brochures, dépliants, articles scientifiques ou de vulgarisation).

Résultats

Pour Charleroi, le travail de reconnaissance du patrimoine mené depuis plus de 25 ans se prolonge chaque année à travers diverses actions, formations et publications, ainsi que dans le cadre de projets menés avec l'Échevinat du patrimoine. L'année 2015 a vu la finalisation et la parution du Carnet du Patrimoine sur Charleroi (IPW, n° 128, en collaboration avec Chantal Mengeot).

Sur un territoire élargi, un nouveau partenariat est mis en place avec Beaumont en 2015 et se concrétisera en 2016.

Perspectives

En 2016, Espace Environnement poursuivra sa mission d'accompagnement et de conseil au service des habitants et des communes. Divers projets initiés en 2015 se concrétiseront pour Charleroi, notamment des collaborations à l'occasion des 350 ans de la Ville, et à Beaumont avec des animations autour de la chapelle Saint-Julien.



Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Janvier 2015
<i>Fin :</i>	Décembre 2015
<i>Financeurs :</i>	Wallonie (Ministère de la Santé)
<i>Territoire :</i>	Régions wallonne et bruxelloise
<i>Thématique :</i>	Santé & habitat

Objectifs

Plusieurs objectifs sous-tendent l'action d'Espace Environnement dans le domaine de la santé liée à l'habitat :

- sensibiliser le public à l'impact des espaces fermés sur la qualité de l'air intérieur en valorisant les principes de prévention et de précaution. Une attention particulière est accordée aux publics précarisés ;
- former des professionnels de la santé, de l'action sociale et du bâtiment en général pour prendre conscience du problème, générer des solutions et les inviter à les relayer auprès de leurs bénéficiaires et clients ;
- élaborer des messages consensuels à diffuser auprès du public par la mise en réseau des acteurs de thématiques en relation avec la pollution intérieure.

Rôle d'Espace Environnement

Depuis 2001, Espace Environnement est soutenu par la Wallonie pour mener des actions de sensibilisation sur la thématique de la pollution intérieure.



Pour mener à bien ces actions, Espace Environnement collecte et analyse des informations scientifiques objectives auprès d'un réseau d'experts et de personnes ressources afin d'alimenter ses supports pédagogiques de sensibilisation et de formation.

Il élabore des outils de sensibilisation adaptés aux publics identifiés par une dynamique d'échanges entre des spécialistes et des futurs bénéficiaires de ces outils.

Démarches

La démarche se développe sur plusieurs axes de travail :

- une collaboration soutenue avec des acteurs de la santé et de la pollution intérieure via des colloques, des séminaires, des groupes de travail où Espace Environnement apporte son expertise sur la pollution intérieure et la valorisation de méthodes constructives et de matériaux plus respectueux de l'environnement et de la santé ;
- une table ronde annuelle d'experts sur une thématique particulière ;
- une permanence téléphonique afin d'informer et d'établir un dialogue avec le public. Cette permanence

est aussi l'occasion pour Espace Environnement de mieux cerner les demandes du public en général et de définir des thèmes à développer dans le futur ;

- la conception et la diffusion de supports de communication et de sensibilisation ;
- l'alimentation et le dépouillement d'un fonds documentaire à destination des chargés de mission mais aussi accessible pour le public qui en fait la demande ;
- la réalisation des actions de sensibilisation (animations, ateliers pratiques, conférences, formations) proprement dites ;
- la gestion du site Internet dédié à la Santé et l'Habitat : www.sante-habitat.be.

Outils

Plusieurs outils sont réalisés :

- les fiches de sensibilisation de la série : « La Santé et l'Habitat » (disponibles en ligne et en version papier) ;
- une maquette interactive sur les sources de pollution dans la maison ;
- des capsules audiovisuelles accessibles en ligne.

Résultats

En 2015, le projet Santé-Habitat d'Espace Environnement, c'est :

- l'organisation et l'animation d'une table ronde multi-acteurs « L'amiante : réduire les risques d'exposition à la maison » (voir la page dédiée) ;
- la gestion de 73 demandes téléphoniques, principalement sur l'impact sur la santé de l'humidité et des travaux de rénovation, mais aussi de l'analyse de l'habitat ;
- 32 actions de sensibilisation ;
- une formation « Milieu sain » à destination des

membres du personnel d'une crèche.

- 11 collaborations avec des acteurs de la santé, de la promotion de la santé et de l'éducation à la santé ;
- l'édition d'une double fiche de sensibilisation sur la rénovation et la santé ;
- la rédaction de la fiche sur l'amiante et la santé (parution 2016) ;
- la diffusion des fiches de sensibilisation ;
- 26 920 visites sur le site Santé-Habitat ;
- 1 013 visionnages de nos capsules audiovisuelles ;
- les prises de vues de nos deux prochaines capsules audiovisuelles sur le radon.

Perspectives

L'amélioration de la performance énergétique, le confinement qui en résulte souvent, l'apport permanent de substances chimiques dans ces espaces de vie, l'évolution permanente des technologies et de leurs applications, sans oublier les évaluations préoccupantes des coûts socio-économiques engendrés sont autant de raisons qui montrent la pertinence du projet Santé-Habitat, l'importance de la poursuite des actions et de la diversification des publics rencontrés.

Maison de l'urbanisme

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Janvier 2015
<i>Fin :</i>	Décembre 2015
<i>Financeur :</i>	Wallonie (Ministère de l'Aménagement du Territoire)
<i>Partenaires :</i>	Le réseau des Maisons de l'urbanisme, Villes et communes de la province de Hainaut, associations, établissements scolaires, organismes de formation continuée, des relais en province de Hainaut : la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut
<i>Territoire :</i>	Wallonie, Province de Hainaut
<i>Thématiques :</i>	Urbanisme & aménagement du territoire



Objectifs

La Maison de l'urbanisme du Hainaut fait partie d'un réseau de Maisons de l'urbanisme en Wallonie dont les missions sont définies dans le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire (CWATUP).

L'objectif majeur des Maisons de l'urbanisme est de permettre à un maximum de citoyens de participer, en toute connaissance de cause, à l'aménagement local ou régional du territoire dans le respect d'une gestion durable à long terme.

Pour que cette participation soit à la fois effective mais aussi objective, voire créative, nous proposons différentes activités adaptées à nos publics variés dans le but de les guider, de favoriser leur réflexion et d'augmenter la qualité de leur argumentaire et de leur prise de parole sur les sujets d'Aménagement du Territoire qui les concernent.

Rôle d'Espace Environnement

La Maison de l'urbanisme s'attache tout particulièrement à développer et proposer aux divers publics de nombreuses activités susceptibles de favoriser :

- l'information, claire et objective, niveau indispensable de la participation positive ;
- la sensibilisation à ces matières à enjeu collectif ;
- la formation essentiellement pour des publics plus avertis et appelés à remettre des avis, tels les membres des CCATM.

Démarches

Les démarches et les étapes de réalisation sont variables en fonction des activités développées et mises en oeuvre.

Une activité spécifique est présentée dans ce rapport

d'activités : la création d'ateliers sur la thématique de la densification rurale pour les CCATM du Hainaut. Les démarches spécifiques y seront décrites.

Outils

La Maison de l'urbanisme a développé de nombreux outils en fonction des actions réalisées :

- Outils liés à l'information et au conseil :
 - permanence téléphonique ;
 - centre de documentation ;
 - fiches-conseil ;
 - feuille d'information.
- Outils liés à la sensibilisation du public jeune ou adulte :
 - jeu « Urbanistes en herbe » pour les élèves du secondaire inférieur ;
 - module pédagogique consacré à l'Aménagement durable du Territoire destiné aux étudiants du secondaire supérieur ;
 - organisation et participation à divers colloques et conférences ;



- participation à des ateliers, des jurys dans divers établissements d'enseignement supérieur.

- Outils de la formation :
 - création à la demande de modules de formation destinés entre autres aux membres des CCATM, aux associations, aux communes, modules présentant les généralités de l'urbanisme ou certaines spécificités ou encore les grands principes de la participation citoyenne dans ces domaines.

Résultats

La Maison de l'urbanisme a réalisé un grand nombre d'actions en 2015 :

- information de base pour le citoyen perdu dans les dédales de la législation en urbanisme ;
- conseils à la participation, par exemple dans le cadre des enquêtes publiques ;
- « montée en compétence » par l'accompagnement,

le soutien, la sensibilisation et la formation de publics variés aux enjeux de l'Aménagement du Territoire durable ;

- mise en réseaux d'acteurs : partage d'expériences entre membres de CCATM, débats et dialogue entre acteurs professionnels et citoyens confrontés aux mêmes projets.
- soutien aux enseignants dans leur apprentissage des matières liées à l'Aménagement du Territoire.

Perspectives

Chaque année, le programme de la Maison de l'urbanisme du Hainaut présente des particularités liées à l'actualité de l'Aménagement du Territoire.

Hormis nos activités récurrentes, l'année 2016 sera pourvue d'un important volet destiné à l'information des citoyens et à la formation des membres des CCATM et des associations au nouveau Code wallon du Développement Territorial (CoDT), remplaçant le CWATUP.

Notre programme 2016 portera également sur la poursuite de nos activités inter CCATM, en matière de densification rurale et sur l'information à la nouvelle législation en matière d'implantations commerciales.



Maison de l'urbanisme du Hainaut Juillet 2016 - n°9

Lettre d'info 

Sommaire
 Editorial
 Le dossier du moment :
 La ville du XXI^e siècle : « smart », « résiliente » ou « en transition » ?
 Focus sur 145 journées de Patrimoine en septembre 2015

EDITORIAL
 La ville doit de plus en plus répondre à des attentes et d'attentes croissantes.
 Face à l'augmentation de la population et, comme partout, en la densité, le tissu urbain et l'art d'habiter en ville doivent évoluer.
 Ces évolutions sont en marche, portant des formes et des appellations variées, concepts nouveaux qui se veulent porteurs de ce nouveau bien-être : la ville « smart », « résiliente », véritablement attractive et plus durable.
 À court terme, les villes devront répondre de manière à de nombreuses problématiques : l'augmentation des gaz à effet de serre, l'accessibilité universelle, les transports, les nouvelles mais aussi les problèmes sociaux : logement, chômage, marginalisation.
 Les techniciens de tous bords (ingénieurs, urbanistes, informaticiens) s'y attellent proposant des solutions variées, issues de leurs domaines de compétence.
 Mais il ne s'agit pas de créer de plus en plus concepts d'être de nécessaires actions dans ces domaines. Les habitants « impliqués » eux aussi participent, s'impliquent, vivent de nouvelles manières de vivre en ville et de communautés.
 Dans ce contexte, nous nous penchons à la découverte de ces nouvelles concepts urbains, avec le souhait de les rendre plus compréhensibles et concrets.

LE DOSSIER DU MOMENT
LA VILLE DU XXI^e SIÈCLE : SMART, RÉSILIENTE OU EN TRANSITION ?
SMART CITIES
 Aujourd'hui, les gouvernements des villes ont tenté de répondre à diverses problématiques : la baisse des recettes, l'adaptation et le renforcement des infrastructures avec aussi les engagements plus grands des citoyens lors de leur participation. Il s'agit de créer une ville plus « intelligente », plus « smart » est une des solutions retenues.
 La ville de demain est connectée
 L'impact positif du concept de ville intelligente a augmenté ces dernières années, notamment parce que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) sont plus accessibles et plus efficaces.
 Bien que certains théoriciens pensent que, dans les prochaines années, les villes seront plus « smart », elles ne seront pas plus « intelligentes » et il est important de réfléchir à la manière de les rendre plus durables et plus résilientes.
 Bien que certains théoriciens pensent que, dans les prochaines années, les villes seront plus « smart », elles ne seront pas plus « intelligentes » et il est important de réfléchir à la manière de les rendre plus durables et plus résilientes.

Maison de l'urbanisme du Hainaut

2016, sous de bons auspices...

Une vocation européenne qui se poursuit, de nouveaux projets qui démarrent

Déposés en septembre 2015 auprès du Programme Interreg Va France-Wallonie-Vlaanderen, trois projets auxquels Espace Environnement participe, en qualité de partenaire, ou de chef de file, ont été retenus. Quatre années de fructueuses collaborations transfrontalières avec des partenaires wallons et français s'annoncent donc pour les projets :

- AD-In, consacré à l'accessibilité à l'alimentation durable pour les publics en difficulté d'autonomie ;
- FAI-Re, axé sur la rénovation durable, la préservation du patrimoine bâti et la formation ;
- Terre en Action, dédié à l'appropriation des paysages par les citoyens.

À noter également qu'Espace Environnement débutera une collaboration en matière de mobilité alternative avec le GAL Plaines de l'Escaut, dans le cadre du programme LEADER. Enfin, le projet Popul'art Cité, consacré au Street art et à la rénovation urbaine à Charleroi, financé par le Fonds Social Européen, se poursuivra.

Une présence renforcée sur le territoire bruxellois

Fin 2015, Espace Environnement a remporté plusieurs marchés publics lancés par Bruxelles Environnement ; une excellente occasion de concrétiser notre volonté d'être présents sur le territoire de Bruxelles Capitale. Les projets qui se concrétiseront en 2016 concernent, par exemple,

l'encadrement ou l'évaluation de dynamiques citoyennes en matière de consommation responsable ou encore le soutien à la structuration de la stratégie régionale Réemploi Réparation et l'accompagnement de ses acteurs.

Un travail de fond sur le Projet d'association

L'année 2016 sera aussi l'occasion de terminer le processus de formalisation de notre Projet d'association. Les travaux portés conjointement par l'équipe et le Conseil d'Administration déboucheront sur la production d'un document d'orientation et d'un plan d'actions structurés autour des trois piliers qui portent notre association : Résilience, Gouvernance et Humanisme. Nous nous ferons un plaisir de vous présenter ces avancées dans notre rapport 2016.

Nous procéderons également à l'analyse stratégique de l'ensemble de nos thématiques de travail, en vue de produire un plan de développement prenant en compte de l'évolution et la complexification des enjeux de société auxquels nous devons faire face.

Une situation financière qui se stabilise et s'améliore

Les nouveaux projets annoncés ci-contre, ainsi que la poursuite de nos activités sur le territoire wallon et en France nous permettent de voir l'avenir à moyen terme avec une sérénité retrouvée. Gageons également que les travaux liés à la structuration du Projet d'association et du plan de développement évoqués ci-dessus nous permettront d'être, mieux encore, adaptés et force de proposition pour rencontrer les besoins grandissants en matière d'amélioration du cadre de vie.

Rendez-vous en 2016, avec grand plaisir...

ESPACE ENVIRONNEMENT ASBL

-  rue de Montigny 29 - B-6000 Charleroi
-  Tél. : +32 (0)71 300 300 - Fax : +32 (0)71 509 678
-  info@espace-environnement.be
-  www.espace-environnement.be
-  <https://www.facebook.com/espace.environnement>
-  <https://twitter.com/EspaceEnviro>
-  <https://www.linkedin.com/company/espace-environnement>